

GUIDE de l'outil d'aide à la décision pour la Prestation de Compensation du Handicap Enfant



Ouverture au 1er avril 2008 (décrets 2008-450 et 451) de la Prestation de Compensation du Handicap aux Enfants (nourrissons, jeunes enfants et adolescents).

Nécessitant de faire référence aux capacités de l'enfant du même âge sans déficience, soit au développement habituel des enfants tout venant, quelque soit leur âge.

Le Guide d'évaluation pour l'attribution d'un complément à l'Allocation d'Éducation Spéciale (Arrêté du 24 avril 2002 en application de l'article R. 541-2 du code de la sécurité sociale) donne une description globale : « faire référence aux grandes étapes du développement habituel d'un enfant, en particulier dans l'acquisition de son autonomie personnelle et sociale ». Le document Volet 6 du GEVA (Guide d'ÉVALUATION des besoins de compensation des personnes handicapées - Décret n°2008-110 et Arrêté du 6 février 2008 du Code de l'action sociale et des familles, Journal officiel du 6 mai 2008 - mise en forme Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie mai 2008) ne comprend pas de référence aux âges en ce qui concerne les items évaluatifs. La CNSA a édité en juin 2011 un Guide pour l'éligibilité à la PCH Appui à la cotation des capacités fonctionnelles des 19 items du Volet 6 ouvrant droit à son éligibilité.

Ce guide a été élaboré à l'issue de la réalisation du Projet « référentiel prestation de compensation du handicap enfant » (par l'association AIR avec le soutien financier de la CNSA).

Pour chacun des 19 items du volet 6 du GEVA, a été établi un lien entre les capacités fonctionnelles (notamment les difficultés graves et absolues ouvrant à l'éligibilité à la PCH) et leur acquisition au cours de l'enfance et de l'adolescence (soit les étapes clés « normales » corrélées à des tranches d'âges que les enfants franchissent naturellement, pour qu'ils soient finalement capables de Gérer sa sécurité, Manger seul...) ; facilitant l'appréciation de la validité des items, et l'arbitrage item par item.

Afin d'apporter plus de repères aux Équipes Pluridisciplinaires des Maisons Départementales des Personnes Handicapées dans ce domaine de la Prestation de Compensation du Handicap chez les enfants. Et en conséquence d'en améliorer la reproductibilité.

Ce guide est produit en version papier et dans un outil informatique simple d'utilisation, GEVA compatible.

S'orienter dans le temps

Définition de l'activité

Être conscient du jour et de la nuit, des moments de la journée, de la date, des mois et de l'année.

- Inclusion : connaître la saison, avoir la notion du passé et de l'avenir.
- Exclusion : être ponctuel.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Adverbe « spontanément » est sans objet pour cette activité.
- Paramètres spécifiques : tenir un agenda pour les activités spécifiques comme les activités professionnelles ou scolaires n'est pas considéré comme le reflet d'une difficulté.
- Fréquence : la fréquence de non-réalisation de l'activité est considérée comme entravant les activités de la vie courante de la personne dès lors que le problème survient plusieurs fois par semaine, ou ne survient que par périodes mais d'une durée de l'ordre d'une semaine par mois.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne sait l'heure qu'il est, le mois, l'année. Elle sait utiliser ces informations pour se repérer et s'organiser. Elle se souvient du passé, et peut se projeter dans l'avenir.
- 2 = La personne peut s'orienter dans le temps mais uniquement au prix d'un effort conséquent de réflexion, ou dans un temps majoré. Elle peut quelquefois oublier un rendez-vous. Elle peut avoir besoin de noter fréquemment, de tenir un agenda... Elle a quelquefois besoin d'incitation et se trompe quelquefois, mais cela n'est pas suffisamment fréquent pour entraver sa vie quotidienne.
- 3 = La personne ne peut pas toujours s'orienter dans le temps. La fréquence, la récurrence de la difficulté ont pour conséquence une gêne notable dans la vie quotidienne, ou le résultat de l'activité est incorrect, ou l'activité n'est pas réalisée dans son ensemble.
 - Par exemple, la personne sait quel jour nous sommes mais pas quel jour sera le lendemain, ou elle sait quelle saison nous sommes mais pas quel mois.
 - Par exemple, elle n'honore pas des rendez-vous, ou elle est surprise de voir arriver quelqu'un qui lui rend visite tous les jours à la même heure...
- 4 = La personne ne distingue jamais les moments de la journée, ne sait pas quel jour nous sommes, quelle année...

Support théorique

Avant 4 ans : proto-représentations, avant 6 ans : phase sensori-motrice et rythmes/routines donnés par l'adulte (jour/nuit, repères hebdomadaires) - A partir de 7 ans : décentration des perceptions et phase représentative (jours de la semaine et année, date du jour, calendrier et heure, événements dans l'ordre, mois et saisons ; temps d'une activité, emploi du temps simple) - Après 11 ans : encore acquisitions

Auteurs

De Lièvre B. - Lacombe J. - Piaget J. - Staes L.

Niveau d'arbitrage

C - Consensus de chercheurs

CIF

- b1140, b1642 - s110

Age	Précisions
3 ans	Différencie le jour de la nuit Le bébé différencie les caractéristiques de la nuit et les activités associées, et celles pour le jour ; entre autres la luminosité, les repas, le coucher...
3 ans	Repère les activités de la journée, par exemple : la sieste après le repas Le petit enfant est très sensible aux routines et en saisit la successivité. Jouer, manger et dormir sont des bons repères pour lui. Cette régularité, qui permet l'anticipation, est rassurante pour l'enfant.
4 ans	Saisit que l'événement est passé quand l'adulte emploie les mots : hier, avant, ... L'adulte apporte des repères au petit enfant, toujours les mêmes, à l'aide notamment de ses repas et du coucher, ce qui l'amène à savoir ce qu'il a déjà réalisé dans la journée, ce qui est passé et ce qui ne l'est pas ; et à intégrer les notions d'avant / après, hier / demain...
5 ans	A des repères dans la semaine à partir de son emploi du temps : le judo le mercredi La notion du temps permet de situer les souvenirs, de faire des projets, de se réjouir à l'avance d'un événement qui est annoncé... Sur un tableau, comprenant une colonne par jour de la semaine, sont notés les moments clefs de la journée : lever, repas, coucher... à l'aide de symboles (objets, photos, images ou mots). La notion du déroulement des jours est donnée en cachant les jours passés. L'enfant peut dire ce qu'il fait ou a fait, et ce qu'il va faire (quoi ? où ? quand ? avec qui ?). Il peut aussi situer dans le temps un événement particulier.
6 ans	Emploie parfaitement les adverbes de temps : hier, demain L'enfant fait usage d'adverbes de temps, en prenant les nuits comme repères fixes : c'était avant de dormir, après le lever... Il peut raconter hier : ses souvenirs. Puis demain : ses projets.
6 ans	A repéré ce que signifie la trajectoire des aiguilles d'une horloge L'enfant a appris à associer la trajectoire des aiguilles d'une horloge à la notion de temps qui s'écoule au fur et à mesure qu'elles avancent. Il comprend que l'adulte se repère sur sa montre pour savoir ce qu'il va faire ensuite, à quel moment. Lorsque les deux aiguilles sont à la verticale en haut de la montre c'est midi, l'heure du repas.
7 ans	Connait la date du jour, du lendemain et de la veille L'enfant peut dire : quel jour est aujourd'hui, quel jour sera demain, quel jour était hier. Il peut de la même façon donner les dates des jours. Et des mois. Des supports visuels : comptines des jours et mois inscrits sur un tableau, aident l'enfant.

7 ans	<p>Enumère les sept jours de la semaine</p> <p>Les enfants sont souvent performants pour apprendre des énumérations, ici les sept jours de la semaine, lorsqu'ils les acquièrent en les récitant par cœur comme une chanson ou une poésie (célèbre comptine du facteur).</p>
7 ans	<p>Sait en quelle année nous sommes</p> <p>L'enfant apprend à lire puis à inscrire la notion du déroulement du temps, les repères tels que les jours, les mois, les saisons, et les années. Cette notion de date, d'année est abstraite et assez complexe pour l'enfant.</p>
8 ans	<p>Montre la date sur un calendrier</p> <p>L'enfant apprend à connaître les diverses sortes de calendriers existants, et comment se repérer dessus : une page par jour, une page par mois, agenda...</p>
8 ans	<p>Peut situer un événement dans le temps</p> <p>Les repères dans le temps permettent d'établir des liens entre différents événements survenus pendant une journée (avant ou après le repas, le coucher), une semaine... Ces repères peuvent être un écrit, un déplacement, une rencontre...</p>
8 ans	<p>Se repère : dans les heures, par exemple : dans cinq heures, il sera trois heures de l'après-midi</p> <p>L'enfant est à l'aise avec la lecture des heures, et les additions ; ce qui lui permet de se repérer dans le déroulement des heures, la prévision des horaires (exemples : Il est neuf heures, le déjeuner sera à midi, soit dans trois heures. Il est six heures du matin, dans cinq heures il sera onze heures). Progressivement l'enfant utilise les chiffres désignant les heures après douze heures : treize heures...</p>
8 ans	<p>Met sa montre à l'heure</p> <p>L'enfant a appris à vérifier le bon fonctionnement de sa montre en se référant à une horloge fiable : heure donnée sur un poste de radio, à la gare... Il sait manier le petit bouton-poussoir pour actionner les aiguilles jusqu'à obtenir l'heure exacte.</p>
9 ans	<p>Enumère les mois</p> <p>L'enfant repère les mois sur un calendrier. Les mois peuvent être représentés par des images montrant la neige, le soleil... L'enfant peut énumérer les douze mois.</p>
9 ans	<p>Enumère les saisons</p> <p>Les saisons sont inscrites à côté des mois, avec des supports imageant les caractéristiques de chaque saison. L'enfant peut énumérer les quatre saisons.</p>
9 ans	<p>Replace les événements qui lui sont arrivés dans un ordre</p> <p>L'enfant repère sur un emploi du temps le déroulement des journées et de la semaine. A la fin d'une semaine il peut replacer dans l'ordre chaque événement, maîtrisant parfaitement les notions : avant, après, matin, soir, hier, demain, et les sept jours de la semaine.</p>
10 ans	<p>Peut prévoir le temps dont il aura besoin pour réaliser une action connue</p> <p>L'enfant sait qu'il est possible de mettre moins de temps pour une action en allant plus vite dans l'exécution de celle-ci (exemple : Parcourir en marchant la même distance en mettant longtemps, puis moins de temps).</p>

	L'enfant peut dire si la balle qu'il a fait rouler jusqu'à un mur a mis longtemps, ou non, pour y parvenir. Pour savoir s'il doit aller vite ou lentement pour atteindre tel ou tel repère dans le temps imparti, l'enfant doit être capable de prévoir le temps dont il a besoin pour réaliser ce déplacement.
11 ans	Se repère sur un emploi du temps simple L'enfant sait se repérer sur un emploi du temps simple, d'une journée, puis d'une semaine. Il peut marquer ses rendez-vous sur son agenda ; et le consulter.
11 ans	Organise ses activités de la semaine L'enfant développe des goûts et en conséquence des choix d'activités. Il est plus autonome dans ses déplacements. Il peut répartir dans son temps non scolaire, les activités qu'il désire faire ; en prenant en compte les temps de déplacement, de repas... ; l'importance de ne pas accumuler deux pratiques sportives à la suite... Puis il établit son emploi du temps de la semaine.
11 ans	A saisi les différents sens du mot temps : qui marque le cycle des saisons ou une durée Saisir les différents sens du mot temps demande un certain niveau d'abstraction, qui s'acquiert à des âges sensiblement différents selon les enfants. L'enfant apprend à comprendre des expressions comportant les deux sens du mot (exemple : Regarde le temps qu'il y a dehors pour savoir comment t'habiller. Penses-tu que ton rendez-vous durera longtemps ?).

S'orienter dans l'espace

Définition de l'activité

Être conscient de l'endroit où l'on se trouve, savoir se repérer.

- Inclusion : connaître la ville, le pays où l'on habite, la pièce où l'on se trouve, savoir se repérer y compris lors de déplacements.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Adverbe « spontanément » est sans objet pour cette activité.
- Fréquence : la fréquence de non-réalisation de l'activité est considérée comme entravant les activités de la vie courante de la personne dès lors que le problème survient plusieurs fois par semaine, ou ne survient que par périodes mais d'une durée de l'ordre d'une semaine par mois.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne identifie le lieu où elle se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur de son domicile, et peut se rendre en tout lieu (lorsqu'elle dispose d'indications claires et précises) ; elle se guide quel que soit le lieu où elle se trouve, et sait demander les indications utiles à autrui si nécessaire.
- 2 = La personne identifie le lieu où elle se trouve : elle rencontre des difficultés pour s'orienter dans l'espace mais sait mettre en place les stratégies nécessaires qui lui permettent d'arriver au but (ex. : demander son chemin).
- 3 = La personne rencontre des difficultés pour identifier le lieu où elle se trouve et s'orienter dans ses déplacements. Cela arrive parfois et cela est suffisamment fréquent pour entraver les activités de la vie courante.

Ou, la personne se situe bien dans certains lieux (son domicile) mais ne peut pas s'orienter à l'extérieur de chez elle. Elle ne peut s'orienter que sur des trajets stéréotypés (ex. : aller chez le commerçant du quartier ou village), mais pas hors de ces trajets.

Ou, la personne rencontre des difficultés pour trouver son chemin même en utilisant les stratégies qui lui permettraient d'arriver au but, ou bien la personne rencontre des difficultés parfois pour s'orienter dans des lieux habituels (ex. : son domicile, difficulté à retrouver sa chambre ou autre pièce de vie ou, parfois, elle est perdue même dans son quartier).

- 4 = La personne ne reconnaît pas le lieu où elle se trouve à l'intérieur de son domicile (pièce de vie) et a fortiori à l'extérieur, et il y a un risque d'errance.

Support théorique

Avant 4 ans : protoreprésentations, avant 6 ans : phase sensorimotrice et rythmes/routines donnés par l'adulte - A partir de 7 ans : décentration des perceptions et phase représentative (gauche/droite, identification des lieux familiers, orientation dans quartier, adresse ; loin/près, utilisation d'un plan simple) - Après 11 ans : encore des acquisitions

Auteurs

Lacombe J. - Piaget J.

Niveau d'arbitrage

C - Consensus de chercheurs

CIF

- b 1141 - s 110

Age	Précisions
2 ans	<p>Acquiert la notion de dehors</p> <p>A cet âge, le petit enfant acquiert les notions d'espace en les vivant d'abord avec son corps ; il va à l'extérieur de la maison, de la pièce... sur demande de l'adulte. Puis il joue à mettre le nounours, la poupée, en dehors de la maison, de la boîte, du lit...</p>
3 ans	<p>Reconnaît les lieux habituels</p> <p>Le petit enfant développe une reconnaissance des lieux où il se rend régulièrement, à l'aide d'indices que l'adulte n'identifie pas toujours, notamment des manifestations de contentement : cris de joie, excitations corporelles... mais aussi expression verbale. L'adulte peut prendre un autre chemin pour se rendre chez la gardienne... et observer alors à quel moment l'enfant se repère à nouveau. L'enfant est assez vite à l'aise dans un appartement dans lequel il s'est rendu quelques fois.</p>
4 ans	<p>Peut exécuter une succession de déplacements à partir des consignes verbales données par l'adulte</p> <p>Afin de conduire l'enfant à s'organiser spatialement pour se diriger, l'adulte lui indique verbalement les déplacements à effectuer. Il l'aide à décomposer l'espace, grâce notamment à des repères concrets : la table, la fontaine... afin d'articuler ses différents mouvements par rapport à ceux-ci.</p>

5 ans	<p>S'aventure dans des lieux qu'il ne connaît pas</p> <p>La possibilité de s'aventurer dans des lieux inconnus est soumise à l'acquisition préalable de la notion de danger. Cette aptitude ne se développe pas au même âge pour chaque enfant ; et elle est fonction de l'expérience de chacun. Il convient néanmoins d'expliquer les dangers inhérents à chaque situation et/ou lieu nouveau.</p>
6 ans	<p>Voit si les pictogrammes indiquent la même direction</p> <p>L'enfant reconnaît si les pictogrammes vus lors de déplacements, sur des catalogues... sont pareils ou pas pareils ; il repère si les flèches sont tournées dans la même direction ou non. Il s'agit d'une capacité de discrimination spatio-visuelle.</p>
7 ans	<p>Repère l'usage des pièces d'une maison</p> <p>L'enfant repère vite à quoi servent la cuisine, la salle de bain, sa chambre... Pour certaines pièces de l'appartement ou de la maison : la chambre d'amis, la buanderie, la chaufferie... déterminer leur usage peut être plus complexe. L'enfant observe s'il retrouve les mêmes pièces chez ses grands-parents, ses voisins...</p>
7 ans	<p>Identifie les différents lieux familiers</p> <p>L'enfant très petit reconnaît les endroits qui lui sont familiers. Progressivement il identifie leur signification faisant le lien avec ses activités : l'école, la maison de mamie, le boulanger, le jardin public... Il évoque les magasins où s'achètent les légumes, le pain, le poisson... Puis cite des lieux qu'il fréquente moins : la poste, la banque...</p>
7 ans	<p>La notion gauche-droite est bien intégrée dans l'espace</p> <p>L'enfant repère la gauche et la droite dans l'espace avec un accompagnement verbal, à travers ses actions (exemples : Tu mets ton cahier à gauche. Tu te places à droite...).</p>
8 ans	<p>Donne l'adresse de son école</p> <p>L'enfant a appris à connaître son adresse en la répétant pour le cas où il se perdrait. Il apprend de la même façon le nom de son école.</p>
8 ans	<p>S'oriente dans son quartier</p> <p>L'enfant développe progressivement des capacités de repérage dans l'espace. Les déplacements à pied dans son quartier lui ont permis de situer les rues, leurs croisements, les bâtiments, magasins... Il a pu voir sur un plan le chemin effectué.</p>
8 ans	<p>Peut identifier le chemin le plus long, le plus court</p> <p>L'enfant peut dire sur papier les distances qui sont les plus longues, et celles qui sont les plus courtes (exemple : Il sait relier le chien à sa gamelle en prenant tous les objets dessinés : c'est la distance la plus longue. Ou tracer une ligne directe, sans courbes, entre le chien et sa gamelle : c'est le chemin le plus court) ; et il peut les mesurer. Il peut aussi mesurer la longueur des distances en les parcourant physiquement.</p>
9 ans	<p>Connait le nom des rues proches de son lieu d'habitation</p>

	L'enfant s'oriente dans son quartier. Il apprend les noms des rues dans lesquelles il passe régulièrement. Il les transcrit sur un plan du quartier.
9 ans	Les notions de distances telles que loin, près, ... sont acquises L'enfant a acquis des notions d'espace, notamment en les vivant à travers son corps. Il peut réaliser un déplacement par rapport à un objet (exemples : La voiture de papa est-elle loin ? Tu lances la balle loin). Le ballon a rebondi moins haut, plus bas. Les enfants sont serrés, écartés, près, ou encore loin ; l'enfant est près du banc mais loin de la fenêtre.
9 ans	Va demander des renseignements Ayant besoin de renseignements, l'enfant se trouve dans l'obligation d'entrer en communication avec une personne, a priori inconnue. Il doit réfléchir sur l'endroit et la personne à qui il va s'adresser, selon son besoin. Et préparer la formulation de sa demande de façon courte et précise.
10 ans	Saisit à quoi correspondent en distance les mètres, les kilomètres
10 ans	Peut donner des noms de villes, de fleuves, ... en France Sur une carte de la France demander à l'enfant de situer les principales villes, les grands fleuves, et d'écrire leurs noms.
11 ans	Suit un plan simple L'enfant sait lire un plan grossi et simplifié. Il sait se repérer sur le plan à chaque angle de rue, traversée de rivière...
11 ans	Etablit un itinéraire Etablir un itinéraire nécessite de connaître la destination du voyage, et les moyens pour s'y rendre. Puis d'en déterminer les horaires. Et de faire coordonner ces renseignements.
14 ans	Explique comment se déplacer dans sa ville A cet âge le jeune se déplace depuis plusieurs années dans sa ville, seul ou accompagné. Il peut expliquer à quelqu'un les repères à prendre pour tel ou tel itinéraire. Il doit aussi oser s'adresser à une personne inconnue pour obtenir des renseignements.
16 ans	Circule seul dans une ville inconnue Le jeune sait transposer sa capacité de circuler dans sa ville lorsqu'il se déplace dans une ville inconnue. Il remarque les similitudes entre les villes auxquelles il peut s'attendre : au centre la mairie, l'école, le marché, le palais de justice, l'église, les magasins concentrés dans certaines rues, des hôtels près de la gare... Il sait lire un plan. Il sait où il peut se renseigner : syndicat d'initiative... Il sait comment procéder s'il se perd.

Gérer sa sécurité

Définition de l'activité

Effectuer les actions, simples ou complexes, et coordonnées, qu'une personne doit accomplir pour réagir comme il le faut en présence d'un danger.

- Inclusion : éviter un danger, l'anticiper, réagir, s'en soustraire, ne pas se mettre en danger.

- Exclusion : prendre soin de sa santé (assurer son confort physique, son bien-être physique et mental, comme avoir un régime approprié, avoir un niveau d'activité physique approprié, se tenir au chaud ou au frais, avoir des rapports sexuels protégés comme, par exemple, en utilisant des préservatifs, en se faisant vacciner, et en subissant des examens physiques réguliers) n'est pas une activité déterminant l'éligibilité à la PCH. La réalisation effective de cette activité peut être cotée et consignée dans le volet 6 du GEVA en vue de l'évaluation des besoins de compensation. (cf. Guide de cotation 2011 - CNSA § 2.5.3 : schéma sur la distinction entre capacités fonctionnelles et réalisations effectives).

Paramètres spécifiques à cette activité

- Adverbe « spontanément » est sans objet pour cette activité.
- Paramètres spécifiques : le résultat de l'activité est inhérent à la personne elle-même, on ne cote pas les conséquences finales de l'exposition au danger.
- Concernant les traitements médicamenteux, la personne doit être considérée dans son état le plus habituel au regard de leur prise (cf. Guide de cotation 2011 - CNSA supra, § 2.5.3 : « Points de vigilance »).
Pour cette activité, le choix délibéré de ne pas prendre le traitement ne doit pas être assimilé à une difficulté absolue.
- Il convient de considérer véritablement ce que la personne saura mettre en place pour gérer sa sécurité même si parfois le résultat sera totalement indépendant des actions notamment lorsqu'il dépend du comportement d'autrui ou de facteurs extérieurs.
- La gestion de la sécurité comprend les risques qui peuvent être rencontrés dans la vie quotidienne, et non pas les risques exceptionnels tels qu'un incendie, ou les catastrophes naturelles telles qu'un tremblement de terre, etc.

Description et cotation des difficultés

- 0 = Quels que soient la situation et le contexte, la personne est en capacité d'adapter son comportement pour réagir face à un danger : s'en soustraire, l'éviter, le prévenir.
- 2 = La personne est généralement consciente du danger et est capable de gérer sa sécurité y compris en développant des stratégies d'anticipation. Elle met tout en œuvre pour gérer sa sécurité, mais les actions qu'elle développe peuvent être inadaptées sans qu'il y ait d'incidence sur sa sécurité au final.
En pratique, la connaissance de ses propres difficultés amène la personne à développer en permanence des stratégies destinées à pallier ses limites, et ce en toutes circonstances.
- 3 = La personne est généralement consciente du danger mais elle n'est pas capable de gérer sa sécurité même si elle développe des stratégies d'anticipation : La personne génère elle-même de façon régulière des situations de danger, ou bien la personne n'est pas toujours consciente du danger et c'est suffisamment fréquent pour entraver sa sécurité.
Ou, la personne ne sait prévenir, éviter ou se soustraire à un danger en adaptant son comportement que dans certaines circonstances (cadre habituel de vie par exemple), ce qui peut l'amener à être confrontée à des situations de danger en dehors de celles-ci.
Ou, la personne met tout en œuvre pour gérer sa sécurité, mais les actions qu'elle développe sont inadaptées avec une incidence sur la sécurité au final.

- 4 = La personne n'est jamais consciente du danger. Elle ne gère jamais sa sécurité, elle ne peut jamais réagir face à un danger, il existe un danger pour elle-même dès lors qu'elle est seule pour gérer sa sécurité.

Ou, elle agit toujours de telle sorte qu'elle crée elle-même le danger, sans en avoir conscience.

Support théorique

Avant 6 ans : capacités sensorielles contrastes (chaud/froid) et émotions - A partir de 7 ans : raisonnement (interdits, se déplacer seul) - 10 ans : jugement critique (danger) - 12 ans : autoconservation acquise - 14 ans : sécurité / expériences - 16 ans : intégrité corporelle

Auteurs

Mellier D. - Nader N. - Piaget J. - Wallon H.

Niveau d'arbitrage

B - Consensus d'auteurs - étude de cohortes

CIF

- b152, b164, b2700, b270, b280 - d175 - e2401, e250

Age	Précisions
2 ans	<p>Peut contourner un obstacle</p> <p>L'enfant peut contourner des obstacles s'il a acquis tous les mouvements qui vont lui être utiles pour y parvenir. A une consigne verbale, l'enfant doit répondre par une consigne motrice.</p>
2.5 ans	<p>Dit lorsqu'il a faim, soif</p> <p>Le petit enfant a acquis une certaine perception des besoins de ses organes, notamment la faim et la soif. Et il a progressé en communication.</p>
4 ans	<p>Distingue les robinets d'eau chaude et d'eau froide</p> <p>L'enfant a repéré que les robinets d'eau chaude et d'eau froide ont des marques de couleur différente. Il a expérimenté l'eau froide et l'eau chaude, et a fait le lien entre la température de l'eau et le robinet d'où elle sort. Il a appris à toujours tourner le robinet d'eau froide en premier pour éviter les risques de brûlure.</p>
4 ans	<p>Dit ce qui vient de lui arriver</p> <p>L'enfant a acquis une bonne habileté langagière qui lui permet d'exprimer ce qui vient de lui arriver.</p>
4 ans	<p>Dit ce qui ne va pas</p> <p>Dire ce qui ne va pas repose sur la capacité de l'enfant à percevoir ce qui le dérange, l'attriste, le contrarie, le met en colère... : sentiment d'injustice, de gentillesse, de méchanceté, de difficulté, de bien-être... Et à l'exprimer. Pour ce faire, il doit avoir confiance en l'adulte. Et savoir formuler sa pensée.</p>
4.5 ans	<p>Peut jouer seul dehors</p> <p>L'adulte fait progressivement confiance à l'enfant, le laissant jouer seul quelques instants. Cela nécessite que l'enfant se sente en sécurité dans un lieu clos et bien connu, à proximité de l'adulte. L'enfant doit avoir bien intégré certains</p>

	interdits pour que jouer seul dehors soit possible : ne pas manger n'importe quoi, ne pas grimper partout...
4.5 ans	<p>Peut jouer avec d'autres enfants dehors</p> <p>L'enfant joue avec d'autres enfants dehors sous la surveillance de l'adulte, dans un endroit clos et sans danger. Des limites et consignes sont données à tous les enfants de façon claire et précise. Interviennent là la capacité d'intégration sociale de chaque enfant, le respect des différences. L'adulte veille à ce que les jeux ne deviennent pas à risque physique.</p>
4.5 ans	<p>Obéit en respectant les recommandations que l'adulte lui a données</p> <p>L'enfant commence à obéir, parfois de façon différée, à des consignes précises expliquées clairement et simplement (exemples : Va te déshabiller et pose tes vêtements sur la chaise. Va porter cela à ton frère et revient tout de suite). L'enfant doit intégrer certaines recommandations, notamment tous les interdits ayant trait à une certaine dangerosité tels que : ne pas jouer avec un couteau, ne pas monter sur les rebords des fenêtres...</p>
6 ans	<p>Sait quelle personne il peut ou non laisser entrer chez lui</p> <p>Ici, il s'agit de la réaction de l'enfant devant un étranger qui se présente à la porte de chez lui ; alors que l'adulte lui a expliqué l'attitude opportune à adopter s'il est seul un court instant à la maison : ne pas ouvrir à un inconnu, appeler la voisine... L'enfant a compris qu'il est préférable de laisser quelqu'un à l'extérieur de la maison plutôt que de l'introduire, compte-tenu des risques que cela comporte.</p>
6 ans	<p>Est conscient du danger qui existe, en dehors de la maison</p> <p>La conscience du danger est une notion simple, de cause à effet, quand il s'agit de ne pas se brûler avec une plaque chauffante, un fer à repasser, un feu de bois... Elle est plus complexe lorsqu'interviennent connaissances et anticipation. C'est le cas pour les dangers de la rue, d'autant plus qu'il est difficile d'énumérer tous les risques et toutes les attitudes à adopter en conséquence. Ceux-ci sont décrits à l'enfant au fur et à mesure de son ouverture à la vie sociale : ne pas traverser la rue sans regarder, ne pas partir avec un inconnu, ne pas accepter de bonbon... L'enfant comprend que l'adulte doit prendre les mêmes précautions.</p>
7 ans	<p>Sait ce qu'il doit faire s'il est perdu</p> <p>Se perdre arrive à beaucoup d'enfants, malgré les recommandations (ne pas quitter l'adulte, ne pas courir dans les grands magasins, ne pas s'éloigner sur une plage). L'enfant connaît les consignes générales à observer s'il est perdu : ne pas paniquer, regarder où demander de l'aide sans risque (agent de police, dans un magasin...), ou se rendre au lieu de ralliement aisément visible dans la piscine, fête foraine...). Il sait qu'il ne doit pas oublier les règles de prudence habituelles (ne pas manger de bonbon donné par quiconque, ne pas monter dans une voiture inconnue).</p>
8 ans	<p>Fait appel s'il en a besoin</p> <p>Faire appel implique de savoir repérer ses difficultés, son besoin du professeur, et oser demander. Si l'enfant peut exprimer où il bute dans l'accomplissement d'une tâche qu'il a entreprise, cela signifie qu'il peut analyser, au moins en partie, ce qu'il n'arrive pas à faire. Et aussi le signaler.</p>

8 ans	<p>Traverse seul une rue peu fréquentée</p> <p>L'enfant peut traverser seul une rue peu fréquentée que s'il respecte strictement toutes les règles de prudence apprises.</p>
9 ans	<p>Peut avoir sur lui la clef de l'appartement, en a le soin</p> <p>L'enfant qui quitte en dernier l'appartement familial et/ou y revient le premier en a la clef. L'enfant arrive à ouvrir et fermer la porte. Il connaît certains dangers. Pour éviter au maximum la perte de la clef, l'enfant la met au même endroit de façon répétée, réflexe (exemples : Dans une poche ayant une fermeture éclair. En collier autour du cou). Il a une stratégie au cas où il l'aurait perdue : se rendre chez les voisins, téléphoner à sa mère, rester à l'école...</p>
9 ans	<p>Sait appuyer sur la poignée d'une porte de secours</p> <p>L'enfant connaît tous les codes indiquant les issues de secours, et les remarque, notamment lorsqu'il entre dans des lieux très fréquentés : grands magasins, salles de cinéma, de sport... Il sait appuyer sur une poignée d'issue de secours. Il veille à ne pas obstruer les sorties de secours par des objets encombrants.</p>
10 ans	<p>Va seul sans danger en dehors de la maison</p> <p>L'enfant grandissant, s'il est responsable, connaît les dangers de la rue et les conduites à adopter pour les éviter.</p>
10 ans	<p>Réfléchit aux conséquences de ses actes avant d'agir</p> <p>L'enfant a appris à se poser, à réfléchir avant d'entreprendre une action ; et après sa réalisation à en analyser les résultats et les conséquences – cela de façon régulière. Petit, les réflexions de l'enfant sont de type cause à effet (exemples : Je cours, je tombe. Je désobéis, je suis puni). Plus grand, ses actions sont plus complexes ; aussi peser leurs conséquences à l'avance demande parfois un raisonnement reposant sur l'anticipation de réactions, plus ou moins en cascade.</p>
10 ans	<p>Peut faire face aux imprévus</p> <p>L'enfant aura la compétence de réagir adéquatement à des situations nouvelles s'il y est préparé. Entre ici en jeu le risque éducatif pris par les parents, qui anticipent des événements qui pourraient survenir, et donne les explications sur les attitudes à adopter pour y répondre. L'enfant doit s'exercer à réaliser des tâches non connues, pour découvrir son environnement et savoir allumer le gaz, appeler quelqu'un en cas de nécessité, se préparer un repas, surveiller un plus petit... L'enfant a constamment à disposition les coordonnées de personnes disponibles en cas de nécessité.</p>
12 ans	<p>Prend les précautions nécessaires quand il traverse une rue</p> <p>L'apprentissage de la traversée de rue se fait à travers le code de la route. Mais comprend aussi la réaction que l'enfant doit avoir s'il lâche son ballon sur la chaussée : réactions de sécurité nécessaires avant d'aller le chercher. Attention au manque d'attention en groupe. Attention aux enfants rêveurs.</p>
12 ans	<p>Prévoit le danger de telle ou telle situation</p> <p>Avant que l'enfant n'expérimente concrètement une situation, il est souhaitable de lui proposer d'échanger au préalable sur ses différents déroulements possibles et les attitudes à adopter en conséquence. Cette démarche lui permet de repérer plus vite les risques de danger. Et d'être plus armé pour y faire face si</p>

	nécessaire.
12 ans	<p>Observe les règles de sécurité en usage dans la manipulation d'appareils ménagers</p> <p>Ne pas mettre à disposition d'un jeune un appareil ménager s'il n'en connaît pas bien le maniement. Et surtout les dangers : risques électriques et de blessure des mains. Et s'il ne respecte pas les consignes données. Acheter en priorité des appareils possédant des sécurités.</p>
13 ans	<p>A des responsabilités personnelles qu'il assume</p> <p>Dans le cadre de son travail et de ses activités, le jeune a des responsabilités personnelles à assumer. Il doit analyser les tâches à accomplir. Et mettre en face des actions. Puis savoir faire le point régulièrement avec l'adulte sur son travail.</p>
14 ans	<p>Observe les règles de sécurité en usage dans la manipulation des produits toxiques</p> <p>Il n'est pas possible de laisser un jeune utiliser des produits toxiques s'il n'observe pas les règles de sécurité en usage dans leur manipulation, ce qui implique une certaine maturité et un sens des responsabilités. Le jeune doit avoir reçu une explication concrète sur les produits toxiques, leurs modes d'utilisation et leurs risques ; et avoir lu les notices. Puis les avoir manier sous la responsabilité de l'adulte.</p>
16 ans	<p>Sait s'adapter à un événement</p> <p>L'adolescent peut adopter des attitudes en adéquation avec les événements qu'il est amené à vivre. A cet âge, il n'a pas l'assurance d'un adulte et peut être encore influençable, notamment par le groupe de pairs. Le jeune doit intégrer des valeurs, des interdits, certains intransgressables comme ne pas se mettre en danger, ne rien imposer sur le plan sexuel à quiconque... Il doit avoir compris les conséquences probables sur sa vie du manquement éventuel du respect des interdits sociaux. Et avoir repéré que l'adulte est soumis aux mêmes obligations.</p>
16 ans	<p>Est attentif au danger pour lui</p> <p>L'apprenti doit être attentif au danger dans le cadre de l'atelier, d'un emploi extérieur... en raison de l'exposition à des dangers divers. Il doit être informé et entraîné à maîtriser très vite les actions de sécurité préventive.</p>
16 ans	<p>Est attentif au danger pour les autres</p> <p>Le jeune a appris à se protéger. Et à transposer les règles de sécurité apprises pour la protection de ses collègues de travail...</p>
18 ans	<p>A le souci des règles de sécurité pour tous</p> <p>La sécurité repose sur l'intégration de toutes les règles de sécurité en tant que culture de l'entreprise ; chacun en est responsable pour soi et pour tous. Le jeune salarié a reçu un écrit et des explications relatant les règles de sécurité propres à l'atelier où il travaille (règles de manipulation de chaque machine, produit...). Et les démarches d'évacuation du bâtiment. Plus tard il pourra piloter de la même façon un nouveau salarié.</p>

Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui

Définition de l'activité

Maîtriser ses émotions et ses pulsions, son agressivité verbale ou physique dans ses relations avec autrui, selon les circonstances et dans le respect des convenances.

Entretenir et maîtriser les relations avec autrui selon les circonstances et dans le respect des convenances, comme maîtriser ses émotions et ses pulsions, maîtriser son agressivité verbale et physique, agir de manière indépendante dans les relations sociales, et agir selon les règles et conventions sociales.

- Inclusion : comportement provoqué ou induit par un traitement ou une pathologie.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Adverbes « spontanément » et « totalement » sont sans objet pour cette activité.
- Paramètres spécifiques : les incompatibilités d'humeur entre personnes sont socialement acceptables, de même que les conflits familiaux « ordinaires ».

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne adapte son comportement dans toutes les circonstances de la vie courante et dans le respect des convenances, y compris avec une certaine impulsivité non liée à une pathologie.
- 2 = La personne maîtrise habituellement son comportement dans la plupart des circonstances de la vie courante.
Ou, il arrive que la personne ne maîtrise pas son comportement (repli sur soi, agressivité, inhibition, désinhibition...) mais cela n'entrave pas ses relations sociales.
- 3 = La personne ne maîtrise pas son comportement :
À certains moments, la personne ne maîtrise pas ses émotions, ses pulsions, son comportement en général (par exemple : repli sur soi, agressivité, inhibition, désinhibition...) et c'est suffisamment fréquent pour entraver ses relations avec autrui et son insertion sociale.
Ou, la personne ne maîtrise pas ses émotions, ses pulsions, son comportement dans certaines circonstances, par exemple avec certaines personnes comme des personnes inconnues ou les voisins, ou dans certaines situations de vie comme en groupe, ou à l'école, ou au travail, ou dans la rue, et cela entrave ses relations avec autrui et son insertion sociale.
- 4 = La personne ne maîtrise jamais ses émotions et ses pulsions, son comportement.

Support théorique

Habilités sociales - Avant 6 ans : régulation externe par les adultes (politesse, distance interpersonnelle) et émotions - 6 ans : début d'inhibition (intégration) - 7 ans : raisonnement (attendre, interdits) - 9 ans : acceptation de la frustration - 11 ans : jugement critique et représentation de son corps (tenue correcte en public, veiller sur ses affaires) - A partir de 13 ans : maturation des fonctions exécutives (contrôle des excitations, des propos)

Auteurs

Blairy S. - Meulemans Th. - Nader N. - Thommen E.

Niveau d'arbitrage

B - Consensus d'auteurs - étude de cohortes

CIF

- b1102, b122 , b126, b1644 - s110 - d7202 - e465

Age	Précisions
2 ans	S'oppose aux demandes faites par l'adulte Le petit enfant peut s'opposer aux demandes de l'adulte, obéir à des interdits, ou exécuter des demandes. Faire participer l'enfant à son abandon d'attitude d'opposition systématique en le valorisant dans ses comportements positifs.
2 ans	A des exigences La personnalité du petit enfant se développe avec ses goûts, ses désirs, ses refus... Il s'agit de la respecter mais aussi de la guider. L'adulte admet certains désirs de l'enfant, mais l'aide à les formuler sur un mode correct, non tyrannique.
2.5 ans	Perçoit ce que ressentent les personnes de son entourage : la crainte, la contrariété, la joie, ... par le ton de leur voix Le petit enfant est très dépendant des membres de son entourage proche et en conséquence très sensible à leur état psychoaffectif. Il perçoit les émotions des adultes familiers, qui ont bien du mal à lui cacher leurs sentiments, leur projets... Le changement de ton de la voix de l'adulte suffit pour que l'enfant comprenne qu'il doit obéir, se tenir tranquille, se réjouir... Ce qui favorise le développement de l'empathie, soit la capacité à percevoir ce que ressent l'autre, et à en tenir compte.
3 ans	Perçoit s'il est content, contrarié, ... Identifier, reconnaître, percevoir son bien-être, son mal-être repose, entre autres, sur la satisfaction de ses besoins fondamentaux vitaux organiques et psychoaffectifs. L'adulte adopte une attitude adaptée à l'état psychoaffectif de l'enfant : s'il pleure il le console ; s'il a perdu quelque chose , il le cherche avec lui... aidant le petit enfant à comprendre ce qu'il ressent.
4 ans	Attend son tour lorsqu'il joue, pour se servir à table, ... Attendre son tour, c'est respecter la place des autres, avoir un comportement social d'altruisme. L'enfant doit apprendre à se dégager de son égocentrisme, à prendre en considération les autres. Le petit enfant respecte le tour de chacun dans diverses situations : jeux collectifs, distribution de bonbons...
4 ans	Respecte ce qui appartient à l'autre L'enfant apprend graduellement à se dégager de son attitude égocentrique en lien, notamment, avec le fait qu'il croit que tout le monde vit comme lui. Il doit se décentrer, s'intéresser aux autres, commencer à se mettre à la place de l'autre. Le petit enfant respecte les affaires, jouets, objets... qui appartiennent aux autres personnes de la maison. Il demande s'il peut y toucher. Il veille à ne pas détériorer ce qui lui a été prêté.
5 ans	A des amis qu'il préfère

	L'enfant développe des préférences pour certains copains selon leurs centres d'intérêt : jeux, livres... le plaisir qu'il a à jouer et partager des moments avec eux, ou encore selon leurs tempéraments : calme, turbulent, autoritaire... L'adulte sera attentif à la place de chacun dans le groupe d'amis.
5 ans	Apprécie l'humour Pour apprécier l'humour, l'enfant doit posséder une bonne compréhension du langage, et du contenu humoristique des propos tenus. Également percevoir les éléments constitutifs de la communication, notamment non verbale : mimiques, intonation de la voix... Il doit aussi saisir qu'une sentence humoristique ne contient aucune agressivité.
6 ans	S'intègre dans un jeu L'enfant peut entrer dans un jeu déjà organisé. Ceci n'est possible que si le groupe d'enfants est prêt à s'ouvrir à un nouveau joueur ; ce qui sera d'autant plus facile s'ils se connaissent. Si l'enfant connaît déjà la règle du jeu, il peut rapidement être un bon camarade de jeu.
6 ans	Contrôle ses actions pour ne pas faire peur L'enfant a appris à respecter les autres. Faire peur est amusant, mais en conséquence peut entraîner certains troubles chez des enfants fragiles : aussi l'enfant doit savoir les limites tolérables comme dans le maniement de certains petits objets ou farces.
6 ans	Peut se conformer au désir d'autrui L'enfant cherche naturellement à faire plaisir à ses proches ce qui l'amène à tenter de se conformer à leur désir, exprimant dans le présent ses bonnes intentions. Les adultes doivent veiller à donner des consignes claires et précises aux enfants afin qu'ils les comprennent. Et à ne pas avoir trop d'exigences concomitantes. Attention, il n'est pas possible d'exiger d'un enfant que, dans l'instant, il cesse définitivement de prononcer des mots orduriers, de ranger régulièrement sa chambre...
7 ans	Utilise les règles habituelles de politesse Progressivement depuis le plus jeune âge, l'adulte enseigne à l'enfant des règles de politesse en les expliquant et en les pratiquant. L'important est que l'enfant en saisisse bien l'objectif d'intégration sociale.
7 ans	Peut être raisonné verbalement A sept ans, l'âge de raison, l'enfant commence à analyser avec l'adulte ses actions et comportements. L'adulte adopte toujours les mêmes conséquences pour les mêmes comportements (exemple : Si tu frappes ta sœur, tu seras sanctionné) ; ce qui étaye le raisonnement qui se met en place chez l'enfant.
7 ans	Commence à accepter les règles de la vie de groupe, émises par les adultes Accepter les règles de la vie de groupe, émises par les adultes, implique pour l'enfant la capacité de comprendre des consignes, puis de les appliquer. Pour ce faire, il doit pouvoir s'intéresser à ses petits camarades, à leurs besoins... et les respecter. L'enfant a aussi appris les règles habituelles de politesse.
8 ans	Défend ce qui lui appartient

	L'enfant acquiert précocement la notion de possession. L'adulte lui a appris à partager. Aussi à respecter ce qui appartient aux autres. Il est normal qu'en retour ses affaires soient respectées et lui soient rendues.
8 ans	Respecte le territoire de l'autre L'enfant acquiert, assez tôt dans son développement, la notion de possession. Il prend plus ou moins soin de ses affaires, de son espace personnel : sa chambre, selon son tempérament et les habitudes éducatives transmises. Il n'admet pas qu'un frère ou qu'un autre enfant y touche. En échange, il apprend qu'il doit en faire autant, notion de code social.
8 ans	Laisse parler les autres Laisser parler les autres demande à l'enfant de se décentrer de lui, d'être attentif aux autres. L'enfant a déjà expérimenté des situations où les personnes présentes ne lui donnaient aucun temps de parole. L'enfant sait régler son temps d'expression en nuance, rendant des conversations possibles.
8 ans	Emprunte un objet et le rend L'enfant différencie le troc de l'emprunt ; ce dernier ayant pour conséquence le respect de l'objet emprunté et la nécessité de sa restitution à son propriétaire. A cet âge il est préférable que ces trois étapes se déroulent sur un temps court.
9 ans	Accepte la frustration, sans faire de colère Être frustré n'est facile pour personne. Penser à donner à l'enfant le temps de réagir, en lui annonçant à l'avance la demande qui va lui être faite (exemple : Dans dix minutes tu devras quitter Etienne car nous partons). L'enfant peut maugréer, l'important est que l'enfant adopte une attitude d'individu libre et autodiscipliné.
9 ans	Reconnaît les gestes sociaux et y répond correctement L'enfant à cet âge est de plus en plus attentif à son environnement. Il apprécie d'avoir des copains, et s'intéresse aux adultes. Il a appris de nombreux repères sociaux pour vivre et se mouvoir dans la société : gestes et pictogrammes signifiants faire attention, attendre, entrer, ne pas manger là, ne rien jeter... et les respecte. Progressivement il repère des consignes sociales plus complexes : attendre à cet endroit, ne pas ouvrir la porte du train lorsqu'il roule...
9 ans	A le respect des autres Avoir le respect des autres implique notamment la capacité de saisir les différences entre les individus. D'accéder à la notion de possession de chacun. D'être aussi attentif aux besoins et désirs de tous. Il s'agit d'un état d'esprit qui motive des attitudes.
9 ans	Sait s'excuser si c'est nécessaire L'enfant apprend à s'excuser ; il s'agit d'une règle de politesse reposant sur la considération de l'autre, la perception de la nuisance procurée à l'autre. L'enfant est capable de commenter ses actes et propos, de savoir s'il a blessé ou non quelqu'un. Et en conséquence d'envisager d'aller s'excuser, et de le faire.
10 ans	Veille à ne pas être désagréable pour l'autre dans ses propos L'enfant apprend à anticiper son comportement en intégrant le respect de l'autre.

	<p>Ceci passe par un contrôle de ses propos et de ses actions. L'enfant sait s'exprimer en son nom propre, sans agresser l'autre (exemple : Il est préférable de dire : Je ne souhaite pas jouer avec toi aujourd'hui, que : Tu m'embêtes, va-t-en).</p>
11 ans	<p>Veille sur ce qui lui appartient</p> <p>La notion d'appartenance se développe chez l'enfant avec ses vêtements, ses affaires de toilette, sa chambre... mais aussi ses parents, sa classe, ses copains... ses objets préférés, ses possessions... son animal. L'enfant a appris à veiller sur ce qui lui appartient : l'entretenir, le placer en lieu sûr... Prêter est une règle de bon usage dans la société, qui demande à savoir redemander son bien et en bon état.</p>
11 ans	<p>A compris qu'il ne doit pas se masturber en public</p> <p>La masturbation est observée naturellement chez le petit enfant sur une période de quelques mois. Lors de la préadolescence, le jeune éprouve des sensations physiques et a des comportements de découverte. L'adulte répond à des questionnements, donne quelques explications, veille à l'hygiène de l'adolescent, et précise limites et interdits : il s'agit d'une pratique à caractère intime, se masturber en public est répréhensible.</p>
11 ans	<p>Respecte l'intimité des autres</p> <p>Le préadolescent aime être par moments seul et tranquille dans sa chambre. Il a appris à respecter l'intimité des personnes qui l'entoure, n'entrant pas dans les chambres de ses parents ou de sa fratrie sans l'avoir demandé ou y être invité. L'enfant n'écoute pas toutes les conversations, téléphoniques ou directes ; et ce d'autant plus facilement que le parent inspire confiance à l'enfant, que rien de grave le concernant ne se joue à son insu.</p>
13 ans	<p>N'est pas excessif dans ses excitations</p> <p>Le jeune adolescent doit savoir s'apaiser alors qu'il manifeste une certaine excitation dans des activités telles que jeux de bagarre, de société, informatiques... Il en est de même dans des situations d'émotion intense, il s'agit qu'il sache exprimer ses sensations pour décharger sa tension psychoaffective. L'adolescent apprend à anticiper les situations pouvant le mener à un état d'excitation, à connaître ses réactions, afin de développer des attitudes adaptées aux circonstances.</p>
14 ans	<p>A une attitude appropriée dans une situation provocante</p> <p>Le jeune doit apprendre à repérer les situations désagréables pour lui. Il devra en identifier leur caractère provocant. Et avoir intégré que le mieux, dans de tels cas, est souvent de s'éloigner pour les désamorcer. Il s'agit là d'une attitude mature préférable à celle de la riposte, le plus souvent stérile.</p>
17 ans	<p>Ne se laisse pas entraîner</p> <p>Ne pas se laisser entraîner est enseigné depuis la petite enfance (exemples : Ne pas porter un vêtement identique à celui de camarades, Fumer, Avoir une mobylette, Sortir tous les soirs....), avec confrontation entre les principes éducatifs parentaux et l'environnement. L'adolescence est un âge où le groupe a beaucoup d'importance, et le jeune doit intégrer les risques de dangers (exemples : Monter dans une voiture dont le chauffeur a consommé de l'alcool, S'isoler du groupe</p>

seule avec un garçon). Le jeune doit pouvoir développer sa personnalité, ses goûts, ses préférences, ses valeurs, ses principes moraux, s'y tenir malgré les événements, sans en rougir.
--

Se mettre debout

Définition de l'activité

Prendre ou quitter la position debout, depuis ou vers n'importe quelle position.

- Inclusion : quitter la position debout pour s'asseoir, quitter la position debout pour s'allonger, se relever du sol, y compris en adoptant de manière temporaire des positions intermédiaires.
- Exclusion mais côté par ailleurs : faire ses transferts, marcher.
- Exclusion : rester debout, s'asseoir depuis la position allongée.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Adverbe « correctement » : un résultat non correct pour cette activité s'apprécie au regard du risque de chutes. Si l'activité n'est pas réalisée correctement, la personne risque de chuter. Selon la fréquence et l'impact sur la vie quotidienne, la cotation pourra être différente.
- Fréquence : le risque est « conséquent », et avéré, dès lors que la personne a déjà eu plusieurs blessures lors de chutes dans la vie quotidienne, ou qu'elle limite son activité du fait d'un risque réel et avéré de chute.

La fréquence de non-réalisation de l'activité est considérée comme entravant les activités courantes de la personne dès lors que le problème survient tous les jours, ou ne survient que par périodes mais d'une durée excédant une semaine par mois en moyenne.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne peut se mettre debout y compris à partir du sol sans être obligée de prendre un appui sur un meuble ou un objet, la personne peut quitter la position debout et prendre une autre position sans effort disproportionné ni douleur et sans risque de chute.
- 2 = La personne peut se mettre debout ou quitter la position debout sans risque régulier de chute mais uniquement au prix d'un effort conséquent, ou en subissant des douleurs, ou dans un temps majoré, ou en utilisant des stratégies appropriées comme, par exemple, se servir de l'environnement immédiat (par exemple en s'appuyant au mur, aux meubles...).
- 3 = La personne ne peut se mettre debout :
Il arrive que la personne ne puisse pas se mettre debout et c'est suffisamment fréquent pour entraver les activités courantes de la personne.
Ou, la personne ne peut réaliser qu'une partie de l'activité, comme passer de la position assise sur un siège à la position debout, mais pas de la position au sol à la position debout.
Ou, la personne peut réaliser la totalité de l'activité mais avec des risques conséquents de chutes.
- 4 = La personne ne peut pas du tout se mettre debout ou quitter la position debout, ou bien elle ne peut le faire qu'à la condition de prendre un appui autre que le

support sur lequel elle est assise (comme les accoudoirs d'un fauteuil) ou allongée, ou bien elle ne le fait jamais spontanément.

Support théorique

Appareil locomoteur, postures et mobilité, équilibre - 3 ans : fin des acquisitions de tous les changements de posture vers et depuis debout

Auteurs

Amiel-Tison C. - Robert-Ouvray S.B. - Baby tests

Niveau d'arbitrage

A - Fort niveau de preuve

CIF

- b760 - s740, s750, s760 - d4104

Age	Précisions
1 an	Commence à avoir des réactions d'équilibration debout Le nourrisson poursuit l'acquisition de son tonus axial, ici debout. Appuyé contre un mur il développe des réactions d'équilibration antérieures (se pencher en avant sans perdre l'équilibre), puis latérales, puis postérieures (redressement postérieur).
1 an	Tient debout le dos appuyé contre un mur Le nourrisson est installé debout le dos contre un mur prenant un appui fixe et stable, telle qu'une barre fixée au mur ou un meuble.
1 an	Tient debout sans appui quelques secondes Le petit enfant installé debout se montre capable de tenir en équilibre seul quelques secondes.
1 an	Se met debout sans aide, en passant par la position chevalier servant A l'aide d'un appui sur un bord de chaise, le nourrisson lève un genou, une jambe, l'autre genou étant au sol. Puis se hisse debout en s'accrochant et redressant la seconde jambe. Dans un second temps, il apprend à se remettre à genoux depuis la position debout en effectuant la manœuvre inverse : plier une jambe puis l'autre.
1 an	Passe de la position debout à la position assise Le nourrisson a mémorisé l'organisation séquentielle du changement de la posture depuis la position debout : il adopte la position chevalier servant pour se mettre à genoux, puis s'accroupit, et bascule pour s'asseoir sur le côté. Puis il passe ses jambes en avant.
1 an	Passe de la position assise à la position debout Le nourrisson se relève depuis la position assis au sol d'abord en tirant sur ses bras qui ont pris appui sur l'adulte ou un meuble, en redressant une jambe puis l'autre. Il peut aussi plier d'emblée ses deux jambes pour se redresser. Le plus fonctionnel pour se redresser de la position assise à la position debout est de passer par la position à genoux, puis chevalier servant.

2 ans	Passe de la position accroupie à la position debout Le petit enfant est accroupi. Il prend appui sur le dossier d'une chaise placée devant lui pour se redresser debout.
2 ans	Se met debout sur une chaise Le petit enfant se hisse d'abord sur la chaise. Pour se mettre debout dessus, il prend un appui solide en s'agrippant au dossier de la chaise ; et passe par la position chevalier servant.
3 ans	Se relève depuis la position assise, par rotation, en s'appuyant sur une main L'enfant est assis par terre. La bonne posture pour se mettre debout, dans un geste autonome, est une rotation et un appui sur une main.
3 ans	Descend d'une chaise L'enfant pivote de quatre vingt dix degrés alors qu'il est assis sur une chaise, en se tenant au dossier. Et descend de la chaise, en s'appuyant éventuellement sur une table proche.
5 ans	S'assied et se met debout sans rotation Pour passer de la position debout à la position assise au sol sans rotation, l'enfant commence par passer par la position chevalier servant, puis à genoux assis. Et vice-versa.

Faire ses transferts

Définition de l'activité

Se déplacer d'une surface à une autre.

- Inclusion : se glisser sur un banc ou passer du lit à une chaise sans changer de position, également passer d'un fauteuil au lit.
- Exclusion : changer de position (s'asseoir, se mettre debout, s'allonger, se relever du sol, changer de point d'appui...).

Paramètres spécifiques à cette activité

- Adverbe « correctement » : un résultat non correct pour cette activité s'apprécie au regard du risque de chutes. Le risque est « conséquent » et avéré dès lors que la personne a déjà eu plusieurs blessures lors de chutes dans la vie quotidienne, ou qu'elle limite son activité du fait d'un risque réel de chute.
- Fréquence : la fréquence de non-réalisation de l'activité est considérée comme entravant les activités courantes de la personne dès lors que le problème survient tous les jours, ou ne survient que par périodes mais d'une durée excédant une semaine par mois en moyenne.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne peut passer d'une surface à une autre sans effort disproportionné ni douleur et sans risque de chute.
- 2 = La personne peut passer d'une surface à une autre sans risque régulier de chute mais uniquement au prix d'un effort conséquent, ou en subissant des douleurs, ou dans un temps majoré, ou en utilisant des stratégies appropriées.

- 3 = La personne ne peut pas réaliser l'intégralité de ses transferts :
Il arrive qu'elle ne puisse pas faire ses transferts ou n'en prenne pas l'initiative et c'est suffisamment fréquent pour entraver ses activités courantes.
Ou, la personne peut réaliser la totalité de l'activité mais avec des risques de chutes conséquents.
Ou, la personne ne peut réaliser qu'une partie de l'activité comme passer du lit au siège mais pas l'inverse, ou du lit au siège mais pas d'un siège au véhicule par exemple.
- 4 = La personne ne peut pas du tout passer d'une surface à une autre, ou bien elle ne le fait jamais spontanément.
- 9 = La cotation est sans objet pour les personnes qui n'ont pas de déficience des membres inférieurs, et qui ne se déplacent pas en fauteuil roulant. En effet, seules ces personnes se transfèrent en gardant la position assise, pour les autres le passage par la position debout est systématique.

Support théorique

Appareil locomoteur, postures et mobilité, équilibre - 3 ans : fin des acquisitions de tous les changements de posture

Niveau d'arbitrage

AE - Accord d'experts

CIF

- b760 - s799 - d420

Age	Précisions
0.5 an	A plat ventre, soulève sa tête et son thorax sur deux bras Installer le bébé à plat ventre, son corps dans une position médiane, les bras pliés le long du corps, il se relève en prenant appui en même temps sur ses deux bras. Parler au bébé ou faire du bruit pour l'inciter à se redresser.
0.5 an	Se déplace en pivotant sur le ventre Le bébé est à plat ventre sur un tapis, il bouge en pivotant sur le ventre lorsqu'il est stimulé par un jouet hors de sa portée.
1 an	Utilise ses bras et ses jambes pour s'accrocher à la personne qui le porte Un bébé habituellement s'agrippe lorsqu'il est porté, installant ses bras et ses jambes autour de l'adulte ; ce qui nécessite un certain tonus.
1 an	Assis, a des réactions d'équilibration latérales Installer le nourrisson assis sur le bord d'une table et l'inciter à poser sa main droite sur le rebord de la table lorsque l'adulte le penche sur la droite. Et de la même façon sur la gauche. Le nourrisson est à califourchon sur l'adulte, face à lui, pour le traditionnel jeu : Au pas, au trot, au galop, laisser libres les mains du nourrisson, qui peut être tenu aux genoux, pour qu'il puisse développer des adaptations aux ruptures d'équilibre.
1 an	Couché sur le dos, se déplace en arrière en poussant sur ses jambes

	Le nourrisson couché sur le dos, prend appui sur ses pieds (soit sur un mur en y mettant les pieds, les jambes pliées, les genoux à quatre vingt dix degrés ; soit les pieds sur le sol, les jambes pliées) ; et il recule sur le dos, ce qui l'amène à lever son bassin pour pouvoir se déplacer.
1 an	Assis, pivote Le nourrisson ressent qu'en bougeant, ses jambes essentiellement, il est capable de pivoter tout en restant assis.
1 an	Assis, se déplace en se trainant sur les fesses Le nourrisson en position assise sur le sol, attiré par un adulte ou jouet, avance en se traînant sur les fesses.
3 ans	Tourne sur lui-même L'enfant installé à un point fixe, par exemple passant un bras autour d'un poteau, tourne sur lui-même, attiré par l'adulte qui se déplace autour du poteau.

Marcher

Définition de l'activité

Avancer à pied, pas à pas, de manière qu'au moins un des pieds soit toujours au sol.

- Inclusion : se promener, déambuler, marcher en avant, marcher en arrière ou sur le côté. Glisser ou traîner les pieds, boiter, avancer un pied et glisser l'autre.
- Exclusion mais coté par ailleurs : faire ses transferts, se déplacer dans le logement, à l'extérieur.
- Exclusion : courir, sauter.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Adverbe « correctement » : un résultat non correct pour cette activité s'apprécie au regard du risque de chutes. Le risque est « conséquent » et avéré dès lors que la personne a déjà eu plusieurs blessures lors de chutes dans la vie quotidienne, ou qu'elle limite son activité du fait d'un risque réel de chute.
- Fréquence : la fréquence de non-réalisation de l'activité est considérée comme entravant les activités courantes de la personne dès lors que le problème survient tous les jours, ou ne survient que par période mais d'une durée excédant une semaine par mois en moyenne.
-

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne peut marcher pas à pas, pieds nus ou avec des chaussures ordinaires, sans risque de chute, sans effort disproportionné ni douleur, à un rythme normal, en déroulant le pas et sur au moins cinq mètres.
- 2 = La personne peut marcher pas à pas, pieds nus ou avec des chaussures ordinaires, sans risque régulier de chute mais uniquement au prix d'un effort conséquent, ou en subissant des douleurs, ou dans un temps majoré, ou avec une démarche malaisée, ou en boitant franchement.
- 3 = La personne ne peut pas toujours marcher:
Il arrive que la personne ne puisse pas marcher ou n'en prenne pas l'initiative et c'est suffisamment fréquent pour entraver ses activités courantes.

Ou, elle ne peut réaliser qu'une partie de l'activité comme marcher moins de cinq mètres.

Ou, elle peut réaliser la totalité de l'activité mais avec des risques de chutes conséquents.

- 4 = La personne ne peut pas du tout marcher, ou elle ne le fait jamais spontanément, ou elle ne peut jamais le faire sans appui, ou elle ne peut jamais le faire sans accessoire particulier comme une canne ou des chaussures spécialement adaptées.

Support théorique

Appareil locomoteur, postures et mobilité, équilibre - 3 ans : fin des acquisitions de base de la marche

Auteurs

Bee H. - Bobath B. et K. - Grenier A. - Tardieu G.

Niveau d'arbitrage

A - Fort niveau de preuve

CIF

- b760 - s740, s750, s760 - d450

Age	Précisions
1 an	Marche en se tenant à une barre, en déplaçant alternativement ses mains Le nourrisson, capable de préhension, s'agrippe debout à une petite barre. Il se déplace le long de la barre en alternant les mains.
1 an	Marche latéralement, les deux mains contre un mur Le nourrisson, appuyant ses deux mains sur le mur face à lui, marche de côté.
1 an	Marche tenu par les deux mains Le nourrisson se dégage du mur sur lequel il est appuyé, en marchant, lorsqu'il est tenu par l'adulte au niveau de ses deux mains. Le nourrisson peut aussi mettre ses deux mains sur un cerceau tenu par l'adulte qui l'entraîne en avant.
1 an	Marche en poussant une chaise Le petit enfant marche en poussant une chaise qui offre de la résistance, mais aussi de la stabilité.
1.5 an	Sait marcher à petits pas L'enfant marche d'abord à petits pas, assurant son équilibre.
2 ans	Sait marcher à grands pas L'adulte entraîne le petit enfant à augmenter l'amplitude de ses pas, à marcher à plus grands pas. Ce genre de parcours ludique est généralement apprécié par les enfants.
2 ans	Marche de côté Le petit enfant a appris à marcher de côté sans aide pour atteindre des objets convoités. Il peut tirer un objet qui fait du bruit et se retourner pour le regarder.

2 ans	<p>Marche à reculons seul</p> <p>Le petit enfant a appris à marcher à reculons. Il s'exerce en franchissant une porte, ou en rejoignant l'adulte placé derrière lui.</p>
2 ans	<p>Marche en terrain irrégulier</p> <p>Marcher en terrain irrégulier nécessite de soulever plus haut ses jambes pour franchir les petits obstacles, embûches.</p>
3 ans	<p>Marche en suivant une ligne</p> <p>L'enfant peut marcher en mettant un pied sur un repère du sol tel qu'une latte de plancher, un raccord de carrelage, ou encore sur une corde, l'autre pied restant à côté de ce repère. Il peut être amené à marcher sur une bande de terrain dont la largeur lui permet de ne poser qu'un pied dessus. L'adulte assure la sécurité de l'enfant.</p>
4 ans	<p>Marche sur une poutre d'équilibre</p> <p>Faire marcher l'enfant sur des bordures de trottoir, des troncs d'arbres...En augmenter progressivement la hauteur jusqu'à celle d'une poutre d'équilibre. Si possible, le faire reculer, marcher un aller-retour sur la poutre.</p>
4 ans	<p>Marche selon un rythme proposé par l'adulte</p> <p>Quand l'enfant a acquis la capacité de reproduire avec ses mains des rythmes différents donnés par l'adulte, il peut les réaliser plus globalement avec son corps, en marchant. Le rythme peut être tapé avec les mains ou réalisé avec les pieds. Les comptines sont facilitatrices.</p>

Se déplacer (dans le logement, à l'extérieur)

Définition de l'activité

Se déplacer d'un endroit à un autre, sans utiliser de moyen de transport.

- Inclusion : se déplacer d'une pièce à l'autre, changer de niveau, se déplacer d'un étage à l'autre notamment en utilisant un escalier, se déplacer dans d'autres bâtiments, se déplacer à l'extérieur des bâtiments, se déplacer dans la rue, sauter, ramper...
- Exclusion mais coté par ailleurs : marcher, faire ses transferts, avoir la préhension de la main dominante, avoir la préhension de la main non dominante, avoir des activités de motricité fines, se repérer dans l'espace.
- Exclusion : se déplacer en portant des charges.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Rappel : les activités sont cotées sans aucune aide, donc sans déambulateur, canne, canne blanche longue, ou fauteuil roulant, par exemple.
Le fait de déambuler sans but ne constitue pas une difficulté pour cette activité.
- Fréquence : la fréquence de non-réalisation de l'activité est considérée comme entravant les activités courantes de la personne dès lors que le problème survient tous les jours, ou ne survient que par périodes mais d'une durée excédant une semaine par mois en moyenne.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne peut toujours se déplacer partout, dans son logement et à l'extérieur.
- 2 = La personne se déplace dans le logement, à l'intérieur et à l'extérieur : La personne peut se déplacer sans risque conséquent de chute mais uniquement au prix d'un effort conséquent, ou en subissant des douleurs, ou dans un temps majoré, ou avec une démarche malaisée, ou en boitant franchement. Ou, il arrive que la personne ne puisse pas se déplacer dans le logement et/ou à l'extérieur, mais pas de manière fréquente au point de perturber les activités courantes.
- 3 = La personne ne peut pas toujours se déplacer :
La personne se déplace seulement à l'intérieur (l'ensemble de l'activité n'est pas réalisé), ou bien la personne est incapable d'emprunter un escalier. Ou, elle se déplace à l'intérieur et à l'extérieur du logement mais de façon non conforme comme, par exemple, avec un périmètre de marche (distance parcourue sur terrain plat sans devoir s'arrêter) inférieur à 200m, ou la personne se déplace avec des risques de chutes conséquents.
Ou, il arrive que la personne ne puisse pas se déplacer à l'intérieur et/ou à l'extérieur, et c'est suffisamment fréquent pour entraver ses activités courantes.
- 4 = La personne ne peut pas du tout se déplacer, ni dans son logement, ni à l'extérieur, ou bien elle ne le fait jamais spontanément, ou jamais sans aide.

Support théorique

Appareil locomoteur, postures et mobilité, équilibre - 5 ans : fin des acquisitions de base du déplacement

Auteurs

Courbois Y. - Lacombe J.

Niveau d'arbitrage

C - Consensus de chercheurs

CIF

- b760 - s740, s750, s760 - d455, d460 - e120

Age	Précisions
1 an	Rampe véritablement Le nourrisson, à plat ventre sur le sol, les bras allongés, va rejoindre en rampant un jouet placé devant lui. Progressivement il ira chercher un objet placé un peu plus loin. Il est plus aisé pour le petit enfant de ramper sur un plan incliné et un sol lisse, un peu glissant. Lorsque le ramper est complètement acquis le petit enfant pourra franchir des obstacles.
2 ans	Monte un petit trottoir Monter un petit trottoir nécessite de lever les pieds, les décoller du sol. Le petit enfant peut aussi grimper sur un petit tabouret placé contre un mur. Ici il est important que le petit enfant sente bien le dénivelé des trottoirs, de hauteurs différentes, en tâtant avec ses pieds, et avec sa vision.

2 ans	<p>Descend un escalier, en tenant la rampe</p> <p>Quand le petit enfant maîtrise complètement la descente des escaliers en étant tenu par la main, il parvient ensuite à le faire en se tenant à la seule rampe. Il descend d'abord quelques marches ; puis tout l'escalier.</p>
3 ans	<p>Peut ouvrir, passer et fermer une porte</p> <p>L'enfant a décomposé toutes les étapes pour ouvrir, passer et fermer une porte : poser la main sur la poignée de porte, la tourner, puis pousser la porte. L'enfant va alors avancer, passer la porte après avoir lâché la poignée. Il se retourne, refait la même étape de saisie de la poignée puis de poussée. L'enfant apprend également les gestes nécessaires pour ouvrir, tirer et passer une porte.</p>
3 ans	<p>Saute une marche</p> <p>L'enfant saute depuis la dernière marche d'un escalier dans les bras ouverts de l'adulte placé en face de lui. Puis il saute d'un endroit à un autre dans la maison.</p>
4 ans	<p>Monte les escaliers en alternant les pieds</p> <p>L'enfant, ayant acquis la capacité de monter les escaliers en mettant les deux pieds sur chaque marche, apprend à le faire en alternant les pieds, en ne mettant qu'un pied sur chaque marche. Il s'aide au début au niveau de l'équilibre au moment où il se hisse et se rétablit sur chaque marche en prenant des appuis latéraux : rampe, bras de l'adulte. Enchaîner assez rapidement le passage d'une marche à l'autre peut être facilitateur.</p>
4 ans	<p>Descend les escaliers seul en mettant les deux pieds sur chaque marche</p> <p>L'enfant développe plus d'assurance dans les escaliers. Toujours veiller à sa sécurité en le tenant sur le côté ou en se mettant devant lui. Il apprend à se tenir à la rampe et à faire une halte sur chaque marche au cours de la descente des escaliers.</p>
4.5 ans	<p>Descend un escalier seul en alternant les pieds</p> <p>L'enfant apprend à descendre un escalier seul en alternant les pieds, soit en effectuant un rétablissement de son équilibre sur chaque marche ; tenir la rampe aura cet effet. L'enfant progressivement assure sa sécurité. Il peut alors descendre un escalier plus grand, moins protégé.</p>
5 ans	<p>Passe sous un obstacle</p> <p>Passer sous un obstacle peut être un jeu pour l'enfant. Toujours veiller à ce qu'il n'éprouve pas de peur. Il sera d'abord plus à l'aise avec des obstacles hauts placés et qui ne gênent pas la visibilité.</p>
7 ans	<p>Utilise les escaliers roulants</p> <p>Les escaliers roulants sont à la fois tentant et objet de crainte pour l'enfant ; certains même apparaissent fascinés par ceux-ci. L'enfant apprend à les utiliser en montant, à faire le pas nécessaire pour franchir la première marche au départ des escaliers roulants, et la dernière marche à leur arrivée. Puis il apprend à descendre les escaliers roulants, toujours sous la protection de l'adulte qui se met devant lui. Très vite, l'enfant, à l'aise avec les escaliers roulants, joue à les monter et descendre.</p>

7 ans	<p>Utilise les ascenseurs</p> <p>L'enfant a appris les étapes nécessaires pour utiliser un ascenseur : appuyer sur le bouton d'appel, attendre que l'ascenseur arrive, ouvrir la porte et entrer dans l'ascenseur, attendre que la porte se ferme, appuyer sur le bouton de l'étage désiré, repérer que l'ascenseur est arrivé, ouvrir la porte et sortir de l'ascenseur. La difficulté réside dans les incidents qui peuvent survenir (exemples : Coincer son écharpe dans la porte. Panne de l'ascenseur) ; l'enfant doit connaître les boutons qui, en appuyant dessus, ouvre la porte, donne l'alarme.</p>
10 ans	<p>Va seul sans danger en dehors de la maison</p> <p>L'enfant grandissant, s'il est responsable, connaît les dangers de la rue et les conduites à adopter pour les éviter.</p>

Avoir la préhension de la main dominante

Définition de l'activité

Saisir, ramasser avec la main dominante. Être capable de saisir et utiliser la préhension, quelle qu'elle soit, globale ou fine.

- Inclusion : ce qui précède l'action et la globalité du mouvement du bras nécessaire à l'action : chercher à prendre, tendre les mains et les bras pour saisir, viser et approcher la main de l'objet, attraper, porter, lâcher...
- Exclusion mais côté par ailleurs : avoir des activités de motricité fine (coordination oculomotrice ou visiomotrice).
- Exclusion : savoir utiliser un objet, coordination bimanuelle, porter des charges en marchant.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Fréquence : la fréquence de non-réalisation de l'activité est considérée comme entravant les activités courantes de la personne dès lors que le problème survient tous les jours, ou ne survient que par périodes mais d'une durée excédant une semaine par mois en moyenne.
- Cette activité ne couvre pas la capacité de la personne à savoir utiliser, se servir d'un objet.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne peut utiliser, saisir, ramasser avec la main dominante.
- 2 = La personne utilise la préhension de la main dominante mais lentement, ou au prix d'efforts ou de douleurs, ou avec des stratégies d'approches personnalisées. Ou, il arrive que la personne ne puisse pas utiliser la préhension mais ce n'est pas suffisamment fréquent ou durable pour perturber ses activités.
- 3 = La préhension est possible mais elle n'est pas fonctionnelle :
Il arrive que la personne ne puisse pas utiliser la préhension et cela est suffisamment fréquent pour entraver ses activités.
Ou, la personne peut saisir l'objet mais ne peut pas mener l'action à son terme, par exemple elle ne peut pas lâcher ou ne peut pas maintenir.
Ou, toutes les préhensions ne sont pas forcément possibles.
- 4 = La personne ne peut jamais utiliser, saisir, ramasser un objet avec la main dominante.

Support théorique

9 mois : début de la diminution de la participation du torse dans le mouvement de la capture d'un objet - 1 an : activité séparée des deux mains - 2,5 ans : traverse la ligne médiane pour saisir - De 2 à 6 ans : acquisition de la latéralité

Auteurs

Bullinger A. - Fagard J. - Flament F. - Gesell A. - Baby tests

Niveau d'arbitrage

B - Consensus d'auteurs - étude de cohortes

CIF

- b760 - s730 - d445

Age	Précisions
0.5 an	Tend la main vers un jouet que l'adulte lui offre Tenir en face du bébé installé appuyé sur le dos, un gros jouet qui l'attire : poupée, balle, jouet sonore, crécelle... pousser le jouet sur lui, pour qu'il fasse le geste de lui tendre la main. Solliciter les deux mains alternativement. Inciter le bébé installé à plat ventre à s'appuyer sur le coude droit ou gauche, en tournant légèrement une épaule et soulevant la tête du côté où a lieu l'appui. Lui tenir l'autre main pour l'attirer dans la direction choisie. NB : le bébé doit être bien concentré, ne pas regarder à droite et à gauche mais bien ce qu'il est en train de faire.
1 an	Tient un cube d'une main, en saisit un autre de l'autre main Le bébé saisit un cube, puis il referme sa main dessus. Il attrape un second cube tout en maintenant sa position sur le premier cube.
1 an	Etend sa main pour saisir de petits objets dès qu'il les perçoit Le nourrisson va assez systématiquement ramasser les objets qu'il voit. Sa vision lui permet de visualiser des objets assez petits. Et il étend sa main pour les saisir.
1 an	Lâche un objet intentionnellement Le nourrisson saisit un objet et le lâche intentionnellement.
1 an	Se sert librement des deux mains L'acquisition de la capacité de réaliser des mouvements séparément avec ses deux mains, de se servir librement des deux mains, et simultanément ; c'est à dire réaliser un geste avec une main et un autre différent avec l'autre main. D'abord une main a le rôle de tenir un objet, l'autre main faisant un geste plus complexe (exemple : Une main tient immobile le pot de yaourt, l'autre la cuillère mobile).
1 an	Peut utiliser préférentiellement une main L'adulte observe s'il y a ou non préférence et/ou habileté de la part du petit enfant pour l'une ou l'autre de ses deux mains. Le cas échéant, veiller à privilégier l'utilisation de cette main, sans bannir l'utilité de l'autre pour autant, dans les nombreuses activités faites avec le nourrisson. La connaissance de

	cette dominance peut permettre de faciliter la réalisation et l'acquisition d'un certain nombre d'apprentissages.
2 ans	Réalise une tour de six à sept cubes Le petit enfant acquiert l'agilité manuelle lui permettant d'empiler plusieurs petits plots avec facilité, fabriquant une tour.
2.5 ans	Traverse la ligne médiane pour saisir un objet Le petit enfant ayant un objet devant la partie gauche de son corps, le saisit avec la main droite, et vice versa. Implication du champ visuel.
3 ans	Attrape une balle qui roule L'enfant, assis par terre les jambes écartées, attrape une balle de taille moyenne que lui envoie un adulte assis par terre en face de lui. L'enfant suit des yeux la trajectoire de la balle, qui parcourt une courte distance.
4 ans	Attrape avec ses deux mains un ballon L'enfant, assis sur les genoux de l'adulte, allonge les bras pour attraper un ballon avec ses mains. L'enfant doit être capable de bien écarter ses bras tendus pour tenir le ballon. Il réussit d'abord avec un ballon de petite taille.
4 ans	Lance une balle avec une seule main Lancer une balle avec une seule main, c'est prendre un objet. Et pouvoir le lâcher en le lançant.
5 ans	Visé sur une cible avec une balle L'enfant renverse des quilles légères, placées à courte distance de lui, avec un assez gros ballon qu'il fait rouler. Il réussit progressivement avec une plus grande distance. Et des ballons plus petits, puis une balle. L'enfant peut aussi viser avec d'autres jeux : lancer de jetons, de petites boules...
6 ans	Rattrape avec la main un jouet souple, lancé par un camarade La tâche est rendue assez complexe par le fait qu'il s'agit de deux enfants. Celui qui lance un objet souple peut ne pas être précis dans sa visée. Chacun a une rapidité d'action, des temps de latence, des délais de réponse variables. Les enfants réussissent d'abord s'ils sont proches, puis peuvent s'éloigner l'un de l'autre. Ceci nécessite de faire attention à la trajectoire de l'objet tant en le lançant qu'en le recevant.
7 ans	Manipule des objets fragiles avec attention Lorsque l'enfant manipule des objets en plastique, puis des récipients contenant de l'eau, sans renverser, en faisant attention ; il peut progressivement se servir d'objets fragiles.
7 ans	Peut tenir des cartes à jouer dans une seule main L'enfant peut ramasser des cartes éparpillées sur le sol et les mettre dans un récipient. Puis il met quelques cartes dans sa main (gauche), et les tient, utilisant sa main dominante (ici droite) pour les enlever une à une et les distribuer. Il peut tenir progressivement un peu plus de cartes.
9 ans	Attrape un cerceau L'enfant joue avec le cerceau, le lance, le rattrape seul. Ou joue avec un

	partenaire. Il utilise d'abord les deux mains. Puis s'entraîne avec une.
9 ans	<p>Jette un bâton en l'air</p> <p>L'enfant jette un petit bâton léger au-dessus de lui et le rattrape, des deux mains. Puis d'une main. Cet exercice développe la coordination oculo-manuelle. Il nécessite un entraînement. L'enfant doit veiller à éviter la chute du bâton, notamment sur le visage, au cas où il ne le rattrape pas.</p>

Avoir la préhension de la main non dominante

Définition de l'activité

Saisir, ramasser avec la main non dominante. Être capable de saisir et utiliser la préhension, quelle qu'elle soit, globale ou fine.

- Inclusion : ce qui précède l'action et la globalité du mouvement du bras nécessaire à l'action : chercher à prendre, tendre la main et le bras pour saisir, viser et approcher la main de l'objet. Attraper, porter, lâcher...
- Exclusion mais coté par ailleurs : avoir des activités de motricité fine (coordination oculomotrice ou visiomotrice).
- Exclusion : savoir utiliser un objet, coordination bimanuelle, porter des charges en marchant.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Fréquence : la fréquence de non-réalisation de l'activité est considérée comme entravant les activités courantes de la personne dès lors que le problème survient tous les jours, ou ne survient que par périodes mais d'une durée excédant une semaine par mois en moyenne.
- Cette activité ne couvre pas la capacité de la personne à savoir utiliser, se servir d'un objet.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne peut utiliser, saisir, ramasser avec la main non dominante.
- 2 = La personne utilise la préhension de la main non dominante mais lentement, ou au prix d'efforts ou de douleurs, ou avec des stratégies d'approches personnalisées.
Ou, il arrive que la personne ne puisse pas utiliser la préhension mais ce n'est pas suffisamment fréquent ou durable pour perturber ses activités.
- 3 = La préhension est possible mais elle n'est pas fonctionnelle :
Il arrive que la personne ne puisse pas utiliser la préhension et cela est suffisamment fréquent pour entraver ses activités.
Ou, la personne peut saisir l'objet mais ne peut pas mener l'action à son terme, par exemple elle ne peut pas lâcher ou ne peut pas maintenir.
Ou, toutes les préhensions ne sont pas forcément possibles.
- 4 = La personne ne peut jamais utiliser, saisir, ramasser un objet avec la main non dominante.

Support théorique

9 mois : début de la diminution de la participation du torse dans le mouvement de la capture d'un objet - 1 an : activité séparée des deux mains - 2,5 ans : traverse la ligne médiane pour saisir

Auteurs

Bullinger A. - Fagard J. - Flament F. - Gesell A. - Baby tests

Niveau d'arbitrage

B - Consensus d'auteurs - étude de cohortes

CIF

- b760 - s730 - d445

Age	Précisions
0.5 an	Tend la main vers un jouet que l'adulte lui offre Tenir en face du bébé installé appuyé sur le dos, un gros jouet qui l'attire : poupée, balle, jouet sonore, crécelle... pousser le jouet sur lui, pour qu'il fasse le geste de lui tendre la main. Solliciter les deux mains alternativement. Inciter le bébé installé à plat ventre à s'appuyer sur le coude droit ou gauche, en tournant légèrement une épaule et soulevant la tête du côté où a lieu l'appui. Lui tenir l'autre main pour l'attirer dans la direction choisie. NB : le bébé doit être bien concentré, ne pas regarder à droite et à gauche mais bien ce qu'il est en train de faire.
1 an	Tient un cube d'une main, en saisit un autre de l'autre main Le bébé saisit un cube, puis il referme sa main dessus. Il attrape un second cube tout en maintenant sa position sur le premier cube.
1 an	Etend sa main pour saisir de petits objets dès qu'il les perçoit Le nourrisson va assez systématiquement ramasser les objets qu'il voit. Sa vision lui permet de visualiser des objets assez petits. Et il étend sa main pour les saisir.
1 an	Lâche un objet intentionnellement Le nourrisson saisit un objet et le lâche intentionnellement.
1 an	Se sert librement des deux mains L'acquisition de la capacité de réaliser des mouvements séparément avec ses deux mains, de se servir librement des deux mains, et simultanément ; c'est à dire réaliser un geste avec une main et un autre différent avec l'autre main. D'abord une main a le rôle de tenir un objet, l'autre main faisant un geste plus complexe (exemple : Une main tient immobile le pot de yaourt, l'autre la cuillère mobile).
2 ans	Réalise une tour de six à sept cubes Le petit enfant acquiert l'agilité manuelle lui permettant d'empiler plusieurs petits plots avec facilité, fabriquant une tour.
2.5 ans	Traverse la ligne médiane pour saisir un objet Le petit enfant ayant un objet devant la partie gauche de son corps, le saisit avec la main droite, et vice versa. Implication du champ visuel.
3 ans	Attrape une balle qui roule L'enfant, assis par terre les jambes écartées, attrape une balle de taille moyenne

	que lui envoie un adulte assis par terre en face de lui. L'enfant suit des yeux la trajectoire de la balle, qui parcourt une courte distance.
4 ans	Attrape avec ses deux mains un ballon L'enfant, assis sur les genoux de l'adulte, allonge les bras pour attraper un ballon avec ses mains. L'enfant doit être capable de bien écartier ses bras tendus pour tenir le ballon. Il réussit d'abord avec un ballon de petite taille.
4 ans	Lance une balle avec une seule main Lancer une balle avec une seule main, c'est prendre un objet. Et pouvoir le lâcher en le lançant.
5 ans	Viser sur une cible avec une balle L'enfant renverse des quilles légères, placées à courte distance de lui, avec un assez gros ballon qu'il fait rouler. Il réussit progressivement avec une plus grande distance. Et des ballons plus petits, puis une balle. L'enfant peut aussi viser avec d'autres jeux : lancer de jetons, de petites boules...
6 ans	Rattrape avec la main un jouet souple, lancé par un camarade La tâche est rendue assez complexe par le fait qu'il s'agit de deux enfants. Celui qui lance un objet souple peut ne pas être précis dans sa visée. Chacun a une rapidité d'action, des temps de latence, des délais de réponse variables. Les enfants réussissent d'abord s'ils sont proches, puis peuvent s'éloigner l'un de l'autre. Ceci nécessite de faire attention à la trajectoire de l'objet tant en le lançant qu'en le recevant.
7 ans	Manipule des objets fragiles avec attention Lorsque l'enfant manipule des objets en plastique, puis des récipients contenant de l'eau, sans renverser, en faisant attention ; il peut progressivement se servir d'objets fragiles.
7 ans	Peut tenir des cartes à jouer dans une seule main L'enfant peut ramasser des cartes éparpillées sur le sol et les mettre dans un récipient. Puis il met quelques cartes dans sa main (gauche), et les tient, utilisant sa main dominante (ici droite) pour les enlever une à une et les distribuer. Il peut tenir progressivement un peu plus de cartes.
9 ans	Attrape un cerceau L'enfant joue avec le cerceau, le lance, le rattrape seul. Ou joue avec un partenaire. Il utilise d'abord les deux mains. Puis s'entraîne avec une.
9 ans	Jette un bâton en l'air L'enfant jette un petit bâton léger au-dessus de lui et le rattrape, des deux mains. Puis d'une main. Cet exercice développe la coordination oculo-manuelle. Il nécessite un entraînement. L'enfant doit veiller à éviter la chute du bâton, notamment sur le visage, au cas où il ne le rattrape pas.

Avoir des activités de motricité fine

Définition de l'activité

Manipuler de petits objets, les saisir et les lâcher avec les doigts (et le pouce) avec une ou deux mains.

- Inclusion : coordination oculo ou visiomotrice, manipuler les pièces de monnaie, tourner une poignée de porte.
- Exclusion mais coté par ailleurs : ramasser et saisir des objets
- Exclusion : coordination bimanuelle, soulever et porter.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Fréquence : une difficulté grave pour cette activité peut s'apprécier au regard de l'entrave qu'elle constitue dans les activités. C'est une entrave réelle dès lors qu'il s'agit d'une activité qui doit obligatoirement être réalisée fréquemment par chacun, par exemple manipuler des pièces de monnaie.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne peut manipuler les objets, utiliser les mains, les doigts et le pouce pour contrôler, diriger ou guider quelque chose comme manipuler des pièces de monnaie ou tourner un bouton, spontanément, totalement, habituellement et correctement, aussi bien du point de vue de la méthode que du résultat.
- 2 = La personne réalise l'activité mais lentement, ou au prix d'efforts ou de douleurs, ou avec des stratégies de manipulation personnalisées.
Ou, il arrive que la personne ne puisse pas manipuler les objets mais ce n'est pas suffisamment fréquent ou durable pour perturber réellement ses activités.
- 3 = La personne ne réalise pas toujours les activités de motricité fine : Il arrive que la personne ne puisse pas manipuler les objets et cela est suffisamment fréquent pour entraver ses activités.
Ou, la personne peut manipuler les objets mais elle ne peut pas en faire une utilisation correcte complète pour la majorité d'entre eux.
- 4 = La personne ne peut jamais avoir des activités de motricité fine, saisir et lâcher des objets, les manipuler ou elle ne le fait jamais spontanément.

Support théorique

Praxies - 2 ans : opposition pouce/doigt - 5 ans : mouvements différents des deux mains - 10 ans : déliement digital complet

Auteurs

Bobath B. et K. - Mellier D. - Paillard J. - Baby tests

Niveau d'arbitrage

B - Consensus d'auteurs - étude de cohortes

CIF

- b7602 - s730 - d440

Age	Précisions
1 an	Prend un objet entre le pouce et l'index Le nourrisson saisit un objet ou de la nourriture, le déplace, le met dans un récipient ou la mange. Il choisit des objets de plus en plus petits à mesure qu'il devient plus habile, avec son pouce et un ou deux doigts.
1.5 an	Introduit une pastille dans une bouteille Le petit enfant réalise un anneau en opposant son pouce et son index, qui

	développe une certaine force de pince. Il peut saisir une feuille entre les doigts et la retenir au maximum alors que l'adulte la tire. L'enfant peut insérer un petit objet dans un trou, dans une fente, mettre des jetons dans une tirelire, des enveloppes dans une boîte aux lettres, des pastilles dans une bouteille...
2 ans	Saisit de petits objets en les pinçant avec précision entre le pouce et l'index Le petit enfant peut ramasser des petits objets choisis par l'adulte en utilisant avec précision la pince pouce-index. Et les poser dans un récipient.
2 ans	L'opposition pouce-doigt est acquise dans les deux mains Le petit enfant peut bouger son pouce sans bouger le reste de sa main. Il a acquis la pince entre les extrémités de son pouce et de son index. Et maintenant entre son pouce et ses autres doigts. Il la réalise avec la main droite puis la gauche.
2 ans	Tourne les pages d'un livre une par une Ici, le petit enfant parvient à tourner les pages d'un livre, en les saisissant une à une.
2 ans	Fait des traits de crayon sur une feuille de papier L'adulte trace un trait horizontal avec un crayon sur une feuille de papier. Le petit enfant reproduit le même trait à côté.
2.5 ans	Ouvre une petite boîte a) Pour ouvrir une petite boîte, le petit enfant peut être amené à en dévisser le couvercle. La difficulté réside dans la taille du couvercle et de la boîte, pouvant rendre la prise non aisée. b) Le geste de tirer un couvercle implique une bonne empoignée dans chaque main des deux parties de la boîte.
2.5 ans	Plie une feuille de papier en deux Le pliage requiert habileté et coordination manuelle. Installer le petit enfant de façon à ce qu'il puisse avoir une bonne mobilité de ses mains, c'est-à-dire qu'il n'ait pas à tenir son corps ; par exemple, assis, les bras devant lui sur une table. Lui apprendre d'abord à plier des petits morceaux de tissus : serviettes, torchons, mouchoirs. Puis l'exercer sur des serviettes en papier. Lorsque son habileté augmente, l'enfant peut plier une feuille en trois ou quatre.
2.5 ans	Tourne une poignée de porte L'adulte a aidé le petit enfant à s'exercer sur la poignée de porte. Le geste de tourner une porte nécessite la maîtrise du mouvement de rotation du poignet.
2.5 ans	Dévisse le couvercle d'un bocal a) Il s'agit là encore, de stabiliser une main pendant que l'autre effectue la tâche. b) Installer le petit enfant de façon que ses gestes soient assurés et qu'il puisse bien observer ce qu'il est en train de faire. c) Un mouvement particulier du poignet est nécessaire pour dévisser le couvercle d'un bocal.
3 ans	Visse un couvercle

	Il conviendra d'abord d'exercer l'enfant au geste qui permet de visser - dévisser un couvercle. Mais, pour l'intéresser, il est préférable que le mouvement produise un résultat comme par exemple remonter une boîte à musique.
3 ans	Enfonce une cheville, une punaise L'enfant est capable de mettre son doigt sur l'objet, ici viser une cheville, une punaise. Il a besoin d'une certaine force motrice manuelle pour les enfonce.
3 ans	Etend la pâte à modeler L'enfant s'intéresse à la pâte à modeler. Il utilise un rouleau de dinette, plus facile à manipuler en considérant la taille de ses mains et le matériau. Il sait ouvrir ses mains, et faire le mouvement de va et vient du rouleau permettant d'étaler la pâte à modeler
3 ans	Appuie sur une sonnette Les petits enfants aiment beaucoup appuyer sur les sonnettes de portes, ou encore d'ascenseur. Ceci nécessite qu'ils en aient compris l'utilité, la relation de cause à effet, d'intentionnalité. Et qu'ils sachent dégager l'index. Et exercer une force de pression avec.
4 ans	Dessine Le petit enfant aime dessiner. A cet âge, il réalise des dessins très simples, qui peuvent plus ou moins le satisfaire. Il peut repasser sur des formes préalablement dessinées, et tenter de les colorier. Il a plaisir à choisir les couleurs.
4 ans	Coupe en ligne droite avec des ciseaux L'enfant maîtrise assez bien les ciseaux et parvient à couper en ligne droite. Il peut découper autour de formes posées sur une feuille de papier, et comportant des lignes droites.
4.5 ans	Ouvre un verrou fermé à clef Le geste qui permet d'ouvrir un verrou fermé à clef implique une rotation du poignet.
5 ans	Fait des actes différents avec les deux mains Pour commencer, l'enfant fait des mouvements réflexes avec sa main non dominante, et des gestes plus complexes de l'autre main, la dominante (exemples : Verser un liquide. Prendre un livre sur un rayonnage puis le remettre. Cueillir un fruit, une fleur. Enfiler des grosses perles sur un clou ou encore un fil fixe). Il peut complexifier progressivement la tâche de la main non dominante.
5 ans	Joint les deux morceaux de velcro de ses chaussures a) Travailler chez l'enfant la préhension fine et la pression. b) L'exercer par des jeux de visée sur une courte trajectoire. c) L'adulte peut aider en tenant un morceau de velcro et en demandant à l'enfant de le rejoindre avec l'autre morceau de velcro.
7 ans	Colle un timbre Coller un timbre sur une enveloppe plaît aux enfants, d'autant plus si elle contient une lettre que l'enfant a écrite. Il sait le mouiller très légèrement mais

	suffisamment. Puis le placer correctement sur l'enveloppe. Il peut séparer deux timbres, en pliant au niveau des échancrures avant de déchirer doucement.
9 ans	Met une barrette dans les cheveux Apprendre à la fillette à mettre une barrette dans ses cheveux. Prendre en compte les éléments culturels.

Se laver

Définition de l'activité

Laver et sécher son corps tout entier, ou des parties du corps, en utilisant de l'eau et les produits ou méthodes appropriées comme prendre un bain ou une douche, se laver les mains et les pieds, le dos, se laver le visage, les cheveux, et se sécher avec une serviette.

- Exclusion : Rester debout.
Prendre soin de ses ongles, de ses cheveux, de sa barbe, se laver les dents, prendre soin de sa peau, correspondent à l'item « prendre soin de son corps » qui n'est pas une activité permettant de déterminer l'éligibilité à la PCH. Ces activités font cependant partie du volet 6 du GEVA et peuvent être investiguées en réalisation effective.
- Exclusion mais coté par ailleurs : faire ses transferts, se déplacer dans le logement, à l'extérieur (accès aux éléments sanitaires).

Paramètres spécifiques à cette activité

- Adverbe « habituellement » : une difficulté grave pour cette activité peut s'apprécier au regard de l'entrave qu'elle constitue dans les activités. C'est une entrave réelle dès lors que la personne ne se lave pas durant 3 à 4 jours.
- Le besoin d'être assis pour cette activité n'intervient pas dans la cotation de la difficulté.
Quelle que soit la stratégie utilisée (par exemple : être assis), c'est bien le résultat de l'activité se laver qui est pris en compte pour la cotation.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne peut laver et sécher toutes les parties du corps totalement, correctement, habituellement et spontanément, aussi souvent que nécessaire et en utilisant des produits appropriés.
- 2 = La personne est capable de laver et sécher toutes les parties du corps même si c'est plus lentement ou avec des douleurs, et même si pour cela elle doit adopter une stratégie particulière.
- 3 = La personne peut réaliser en partie l'activité de laver des parties de son corps, mais le résultat est altéré de sorte que les objectifs acceptables d'hygiène et d'apparence ne sont pas atteints :
La personne ne prend pas l'initiative de laver les différentes parties de son corps ou ne peut pas réaliser cette activité de façon suffisamment fréquente ce qui constitue une entrave réelle à son hygiène et/ou à son apparence.
Ou, quelles que soient les stratégies utilisées, il y a des parties du corps que la personne ne peut pas laver ou sécher
Ou, la personne ne peut pas laver ou sécher correctement les différentes parties de son corps, le résultat n'est pas satisfaisant du point de vue de l'hygiène ou de l'apparence.

- 4 = La personne ne peut jamais laver aucune partie de son corps, ou elle ne le fait jamais spontanément.

Support théorique

Composantes opératoires, intériorisation d'actions finalisées dans le milieu, et réalisation motrice coordonnée de l'action (praxies) - Education (apprentissages systématiques, routines) - Puis intégration et capacité de les réaliser (systématisation)

Niveau d'arbitrage

AE - Accord d'experts

CIF

- b176 - d155, d510 - e115

Age	Précisions
0.5 an	<p>Prend ses pieds dans ses mains</p> <p>Installer le bébé dans une position où il peut voir ses pieds et ses mains en même temps, ce qui favorise le développement de sa coordination oculomotrice. Le bébé porte la main droite vers son pied droit pour le saisir. De même à gauche.</p>
2.5 ans	<p>Reconnaît ses affaires de toilette</p> <p>Le petit enfant repère aisément à la salle de bain ce qui lui appartient par un codage (exemple : Tous les objets sur lesquels il y a un petit nounours sont à lui). Il trouve ses affaires toujours au même endroit. Il aura plus facile à les identifier si elles sont séparées dans un premier temps de celles des autres personnes utilisant la même pièce d'eau.</p>
3 ans	<p>Se lave les mains seul</p> <p>L'adulte signale au petit enfant qu'il doit se laver les mains, puis les essuyer. Le petit enfant réalise pratiquement toutes les étapes du lavage de mains : dégager ses poignets, ouvrir le robinet, se mouiller, se savonner les mains, puis les rincer. Ensuite l'enfant apprend à arrêter l'eau, contrôler la température de l'eau, rincer le lavabo, placer le savon sur le porte-savon.</p>
3 ans	<p>S'essuie les mains seul</p> <p>L'enfant apprend à s'essuyer les mains seul. Il a observé les différents systèmes de séchage : serviette en tissu, en papier jetable, air chaud soufflé. Il apprend à ranger la serviette à sa place après utilisation.</p>
4 ans	<p>Lave et essuie sa figure</p> <p>Les enfants aiment jouer avec l'eau. L'enfant a observé les gestes de l'adulte lorsqu'il se lave et s'essuie la figure, et l'adulte l'a aidé à savoir l'imiter. L'enfant peut aussi se mettre une lotion rafraîchissante sur le visage.</p>
4 ans	<p>Met l'eau à la température voulue</p> <p>L'enfant a appris à régler la température de l'eau en tournant les robinets d'eau froide (en premier pour éviter les risques de brûlure), et d'eau chaude. Il commence à mettre un débit adéquat suivant l'action qu'il veut accomplir. L'adulte reste présent pour prévenir les éventuels débordements d'eau ou accidents liés à une chaleur excessive de l'eau.</p>

4 ans	<p>Utilise le gant de toilette</p> <p>Pour inciter l'enfant à utiliser le gant de toilette lors de son hygiène quotidienne, lui mettre à disposition une éponge aux formes ludiques d'animaux... afin de le familiariser à se laver avec un corps étranger. Lui donner un gant à sa taille. Placer l'enfant devant le miroir et en profiter pour lui faire découvrir les principales parties de son corps en les désignant : tête, mains, jambes, pieds, dos, ventre...</p>
6 ans	<p>Se coiffe</p> <p>Peigner peut faire mal, aussi l'adulte propose à l'enfant un peigne ou une brosse qui glisse facilement sur les cheveux. Choisir un manche facile à tenir. L'enfant répète, devant une glace, le geste de se coiffer (déplacer de haut en bas le peigne et la brosse dans les cheveux), fait par l'adulte. Celui-ci a expliqué à l'enfant le sens de sa coiffure en raison de sa coupe de cheveux.</p>
7 ans	<p>Range à leur place ses affaires de toilette</p> <p>L'enfant a appris à reconnaître l'emplacement de ses affaires de toilette dans la salle de bain. Et maintenant il sait les ranger après chaque bain, toilette...</p>
7 ans	<p>Se douche correctement</p> <p>L'enfant doit savoir se laver et s'essuyer seul. Et contrôler le débit et la température de l'eau. L'enfant connaît les différentes étapes d'une douche : préparer sa serviette de bain et ses vêtements pour la sortie de douche. Régler les jets d'eau à une faible puissance. Placer un tapis anti-dérapant sur le fond de la douche. Entrer dans la cabine de douche ; dans un premier temps, il laissera la porte de la douche ouverte. Se laver. Et sortir. Cet apprentissage nécessite une maîtrise des sensations ressenties lorsque l'eau ruisselle sur le corps.</p>
8 ans	<p>Sait prendre un bain quand c'est nécessaire</p> <p>Les enfants souvent ne voient guère l'utilité d'une toilette régulière. Aussi l'adulte instaure un rythme, une habitude... L'adulte montre à l'enfant qu'il se lave régulièrement, ayant les mêmes occasions de se salir et nécessités de propreté que lui. Il lui explique l'objectif de la propreté : hygiène et intégration sociale. Et l'enfant a appris à se laver lorsqu'il revient du sport, ou encore à distance de la dernière toilette.</p>
9 ans	<p>Se baigne seul</p> <p>Progressivement l'enfant réalise chaque étape utile pour prendre un bain jusqu'à l'acquisition de toute l'action prendre un bain. L'enfant a acquis la capacité de se laver tout le corps dans une durée raisonnable pour un bain.</p>
10 ans	<p>Se lave les cheveux seul</p> <p>L'enfant sait s'installer dans la douche ou la baignoire... Il effectue toutes les étapes requises pour se laver les cheveux de façon autonome : mouiller abondamment les cheveux. Mettre une noisette de shampoing dans la main et l'étaler sur la chevelure, masser la tête jusqu'à l'obtention d'une mousse abondante. Rincer plusieurs fois. Mettre une serviette autour de la chevelure mouillée. Au début il utilise un shampoing doux, et à usage fréquent.</p>
11 ans	<p>Se sèche les cheveux seul</p> <p>L'enfant pour se sécher les cheveux peut se rapprocher d'une source de chaleur : radiateur ou soleil. Il connaît le maniement d'un sèche cheveux.</p>

11 ans	<p>Se préoccupe de sa propreté</p> <p>L'enfant doit penser à toutes les affaires dont il a besoin pour toute sa toilette : lavage du corps, des cheveux... Les préparer, penser à renouveler shampoing, savon... Il peut faire la liste de ses besoins par écrit.</p>
--------	--

Assurer l'élimination et utiliser les toilettes

Définition de l'activité

Prévoir et contrôler la miction et la défécation par les voies naturelles, par exemple en exprimant le besoin, et en réalisant les gestes nécessaires.

- Inclusion : se mettre dans une position adéquate, choisir et se rendre dans un endroit approprié, manipuler les vêtements avant et après, et se nettoyer. Coordonner, planifier et apporter les soins nécessaires au moment des menstruations, par exemple en les prévoyant et en utilisant des serviettes hygiéniques.

Paramètres spécifiques à cette activité

- La nécessité permanente d'utiliser un dispositif pour gérer l'élimination (poche, sondage ou auto-sondage) entraîne, pour cette activité, au moins une cotation en difficulté grave.
- Une incontinence isolée ne peut pas constituer une difficulté absolue pour cette activité.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne se rend spontanément, habituellement, dans des lieux appropriés, manipule ses vêtements avant et après, peut contrôler ses sphincters, assure les gestes d'hygiène (se nettoyer ou utiliser des protections périodiques en période de menstruations).
- 2 = La plupart du temps l'activité est réalisée totalement, correctement, habituellement, spontanément.
La personne peut choisir de porter des protections par précaution ou dans certaines situations (par exemple incontinence d'effort). Cela n'entrave pas les activités de la personne.
- 3 = L'activité ne peut pas toujours être réalisée :
La miction ou la défécation volontaire et maîtrisée n'est pas toujours réalisée, ou bien la personne ne peut jamais ou pas toujours manipuler ses vêtements, ou ne peut jamais ou pas toujours assurer son hygiène intime, ou ne peut pas toujours se rendre aux toilettes et les utiliser.
Ou, la personne ne peut pas toujours assurer l'élimination et utiliser les toilettes, et cela est suffisamment fréquent pour constituer une entrave réelle à son hygiène et à son apparence.
- 4 = La miction et la défécation volontaire et maîtrisée ne peuvent jamais être réalisées, et la personne ne peut jamais se rendre aux toilettes et les utiliser, y compris spontanément.

Support théorique

Contrôle sphinctérien et aspect relationnel (à 10 ans encore 3 à 4 % d'énurésie nocturne ; encoprésie/pathologie) - Capacité de se déplacer - Capacité de communiquer - 11 ans : menstruations

Niveau d'arbitrage

AE - Accord d'experts

CIF

- b525, b6202, b630 - s540, s6102 - d530 - e115

Age	Précisions
1.5 an	Contrôle son sphincter anal A cet âge, le petit enfant devrait commencer à faire ses selles dans le pot, mais de manière inconstante. L'adulte essaiera donc de l'installer quelques minutes par jour sur le pot afin de l'habituer à cette nouvelle pratique. NB : se rappeler que le contrôle du sphincter anal s'acquiert progressivement et que tous les enfants n'y parviennent pas en même temps.
1.5 an	A une régulation partielle des mictions Un enfant ne peut pas acquérir la propreté s'il urine de façon intempestive et irrégulière. En conséquence, il est d'abord indispensable d'observer la durée moyenne entre deux mictions diverses et d'attendre que celle-ci soit suffisamment longue pour amener le petit enfant à être propre. Alors le mettre sur le pot à des heures régulières afin de rendre l'acte d'uriner sur le pot habituel. L'adulte ensuite favorise la mise sur le pot lorsqu'il constate chez l'enfant certains signes indiquant qu'il est sur le point ou en train de faire ses besoins.
2 ans	Perçoit s'il a besoin de faire pipi La perception du besoin des organes est indispensable pour assurer certaines fonctions physiologiques et rester en bonne santé. Si le petit enfant ne ressent pas ce qui se passe dans le bas de son ventre, la sensation de plénitude de sa vessie, il ne pourra pas être propre. L'interroger souvent sur ses besoins.
2 ans	A acquis la propreté diurne Le petit enfant, étant sensible aux perceptions des sensations de son corps, a acquis la capacité d'anticiper la survenue de ses besoins. Lorsque l'enfant paraît, alors qu'il est réveillé, avoir un besoin potentiel d'aller au cabinet, l'adulte l'installe sur le pot pour des durées n'excédant pas dix minutes.
2 ans	Perçoit s'il a besoin de faire pipi ou caca de jour Reprendre avec le petit enfant la perception qu'il a de son besoin d'uriner. Etendre cette aptitude à l'intestin, aux sensations bien caractéristiques préalables à l'envie de déféquer.
2 ans	Demande pour tous ses besoins de jour Etablir avec l'enfant un signal pour manifester le besoin d'aller au cabinet, car tous les petits enfants doivent apprendre à manifester leurs besoins à leurs proches. Si le petit enfant a un langage verbal, ce peut être un mot (exemple : Pot). Pour celui qui n'a pas de langage, un son (exemple : [ééé]), ou un geste (exemple : Montrer son ventre) peut lui être enseigné. Quand l'enfant signale des besoins par mot, son ou geste, le mettre sur le pot. Aider l'enfant à exprimer ses besoins en présence de personnes autres que les membres de sa famille.

2.5 ans	<p>Demande à aller au cabinet avec des mots</p> <p>L'adulte, lors de chaque change, de chaque mise sur le pot emploie un mot, toujours le même, pour signifier le besoin d'aller sur le pot. Choisir un mot facilement compréhensible par quiconque s'occupera du petit enfant. Celui-ci signale progressivement son besoin de se rendre au cabinet par le mot retenu comme signifiant.</p>
3 ans	<p>La propreté nocturne est acquise</p> <p>Transposer la méthodologie de l'acquisition de la propreté diurne à celle de la propreté nocturne. Interviennent là, la capacité physiologique de l'enfant de contenance de sa vessie et sa maturité psychique. Si l'enfant se réveille au milieu de la nuit, l'accompagner alors au cabinet. Lorsque l'enfant est amené à dormir dans un lieu inconnu, lui montrer avant de se coucher où sont les cabinets, le mieux restant souvent de mettre le pot à côté de son lit. Lorsque l'enfant est malade, il peut être énurétique.</p>
3 ans	<p>Se lève la nuit pour aller au cabinet</p> <p>Retravailler si nécessaire les perceptions corporelles. L'enfant acquiert ainsi la capacité de percevoir son besoin d'aller au cabinet. Veiller à ce qu'il n'ait pas peur dans son déplacement nocturne vers le cabinet.</p>
3 ans	<p>Reste seul, assis sur le cabinet</p> <p>Dès les débuts de l'apprentissage des cabinets, veiller à ce que l'enfant soit bien installé et en sécurité sur la cuvette, avec réducteur de cuvette par exemple. Lorsque l'enfant paraît avoir un besoin potentiel d'aller au cabinet, le placer sur la cuvette, en le laissant progressivement seul pour des durées n'excédant pas dix minutes. Pour l'éducation sphinctérienne, la crèche, la halte garderie et l'école sont facilitateurs, l'enfant étant entraîné par le groupe.</p>
4 ans	<p>Va seul au cabinet</p> <p>Lorsque l'enfant présente encore des difficultés à se dévêtir, sont favorisés des vêtements assez larges et facilement maniables. L'enfant se rend seul au cabinet, mais l'adulte lui rappelle plusieurs fois par jour de penser à y aller afin que cette idée soit toujours présente à son esprit. Ignorer les petits accidents.</p>
4 ans	<p>Emploie le papier hygiénique</p> <p>L'enfant a appris à se servir du papier toilette, à chaque fois qu'il va au cabinet. Il sait comment l'utiliser. Au début de cette acquisition ne mettre à la disposition de l'enfant que quelques feuilles de papier hygiénique.</p>
4 ans	<p>Tire la chasse d'eau</p> <p>L'enfant a appris à manier la chasse d'eau après avoir déféquer ou uriner et être descendu de la cuvette, pour faire tout partir avec l'eau. Veiller à contenir les craintes de l'enfant qui existent parfois dans ce lieu étrange pour lui que sont les cabinets.</p>
4 ans	<p>Se revêtit avant de sortir du cabinet</p> <p>Pour qu'il puisse se revêtir seul, veiller à mettre à l'enfant des vêtements faciles à fixer à la ceinture. L'enfant a compris qu'il ne doit pas sortir nu des cabinets.</p>
5 ans	<p>Est complètement indépendant pour les sphincters</p>

	Certains enfants sont propres dès cet âge mais d'autres ne le seront pas tout de suite. Prendre en compte l'énurésie (encore assez fréquente à dix ans), et traiter l'encoprésie.
7 ans	Reconnaît les pictogrammes Dames - Messieurs L'enfant reconnaît les symboles des cabinets, et ceux représentant un homme, une femme. Dans un endroit public, lorsque l'enfant fait sentir qu'il a besoin d'aller au cabinet, rester à distance et le laisser s'y rendre seul.
11 ans	Pourvoit seule à l'hygiène mensuelle La jeune fille a appris le maniement des serviettes hygiéniques, la façon de les installer. Elle a compris qu'elle doit se changer souvent par hygiène. Elle prévoit des habits adaptés, faciles à défaire et à remettre. Elle sait où jeter les serviettes usagées. Pour la jeune fille, se préoccuper de sa propreté comprend de plus l'anticipation de la consommation de protections pour son hygiène mensuelle.
12 ans	Repère l'arrivée de ses menstruations La jeune fille sait prendre les repères nécessaires sur un calendrier pour suivre les cycles de ses règles, observer leur périodicité. Utiliser un calendrier planning qui permet une visualisation des semaines et des mois. Les menstruations s'accompagnent en général d'un cortège de petits symptômes que chaque jeune fille apprend à percevoir et reconnaître, lui permettant de se munir au bon moment du nécessaire de protection.

S'habiller / se déshabiller

Définition de l'activité

Effectuer les gestes coordonnés nécessaires pour mettre et ôter des vêtements et des chaussures dans l'ordre et en fonction du contexte social et du temps qu'il fait.

- Inclusion : préparer des vêtements, s'habiller selon les circonstances, la saison.
- Exclusion : mettre des bas de contention, mettre une prothèse. Ces éléments ne font pas partie de l'environnement « normalisé ».

Paramètres spécifiques à cette activité

- Fréquence : la fréquence de non-réalisation de l'activité est considérée comme entravant les activités courantes de la personne dès lors que le problème survient tous les jours, ou ne survient que par périodes mais d'une durée excédant une semaine par mois en moyenne.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne s'habille et se déshabille sans effort ni douleur et sans risque de chutes.
- 2 = La personne peut s'habiller ou se déshabiller mais au prix d'un effort conséquent ou avec des douleurs, ou dans un temps majoré, et même si pour cela elle doit adopter des stratégies particulières, par exemple s'asseoir. Ou, la personne ne peut pas réaliser une partie de l'activité, par exemple mettre ses sous-vêtements ou ses chaussettes, de manière ponctuelle, mais cela n'est pas suffisamment fréquent pour constituer une entrave à sa vie courante.
- 3 = La personne peut réaliser en partie l'activité « s'habiller et se déshabiller », mais le résultat est altéré de sorte que les objectifs socialement acceptables ne sont pas

atteints :

Le plus souvent, la personne ne prend pas l'initiative de s'habiller ou se déshabiller, et cela est suffisamment fréquent pour être une entrave réelle à sa vie courante. Ou, quelles que soient les stratégies utilisées, il y a des vêtements que la personne ne peut jamais mettre ou ôter (dont les sous-vêtements), ou elle ne peut pas le faire de manière suffisamment fréquente et cela constitue une entrave réelle à sa vie courante.

Ou, la personne ne peut pas s'habiller ou se déshabiller correctement : le résultat n'est pas satisfaisant du point de vue des circonstances (aller travailler en pyjama), de l'apparence, ou le changement des vêtements n'est pas assuré régulièrement, ou le choix des vêtements est non satisfaisant compte tenu des conditions climatiques (une doudoune en été).

- 4 = La personne ne peut jamais ni s'habiller ni se déshabiller ou ne le fait jamais spontanément.

Support théorique

Composantes opératoires, intériorisation d'actions finalisées dans le milieu, et réalisation motrice coordonnée de l'action (praxies) - Education (apprentissages systématiques, routines) - Puis intégration et capacité de les réaliser (systématisation) - A partir de 8 ans : observation et déduction pour adaptation (changer vêtements sales, choisir vêtements selon température extérieure)

Auteurs

Tests et échelles psychologiques

Niveau d'arbitrage

B - Consensus d'auteurs

CIF

- b176 - d155, d540 - e115

Age	Précisions
2 ans	Enfile sa main dans la manche Tenir l'ouverture de la manche près de la main du petit enfant, qui va y mettre son bras et pousser sa main à l'intérieur. Il enfile sa manche d'abord dans des gilets à manches très courtes, puis dans des vêtements à manches plus longues.
2 ans	Enlève ses chaussures Le petit enfant place sa main sur le contrefort du soulier, et pousse le soulier vers le bas jusqu'à ce que le pied soit dégagé, puis complètement sorti. Il enlève d'abord des chaussons, puis des chaussures un peu larges et délacées.
3 ans	Se déshabille presque seul, étant aidé pour le gilet, les fermetures L'enfant retire son tee-shirt en le saisissant à deux mains et le passant au-dessus de sa tête. Il retire ses chaussettes complètement. Il dégage ses mains des manches de chemise. Pour que l'enfant participe pleinement à cette activité, il convient de choisir des vêtements amples avec de grandes encolures et emmanchures.

3 ans	<p>Commence à s'habiller</p> <p>L'enfant commence à s'habiller, surtout le bas du corps : il met les pieds à l'intérieur de ses vêtements, remonte culottes, pantalons... assez larges.</p>
4 ans	<p>S'habille presque seul</p> <p>L'enfant a besoin d'être un peu guidé pour être autonome dans l'habillement. L'aide consiste notamment à montrer comment adopter une bonne position, se caler pour faciliter l'habillement.</p>
4 ans	<p>Reconnaît le devant de ses vêtements</p> <p>L'enfant a compris la nécessité de mettre les vêtements à l'endroit, il sait en repérer le devant et l'arrière par des repères (étiquettes, coutures apparentes, nomenclature, doublure...). Il peut mettre un vêtement à l'endroit en saisissant l'encolure par l'intérieur pour les vêtements de la partie haute du corps, en retournant les deux manches, en saisissant la ceinture pour les vêtements de la partie basse.</p>
4 ans	<p>Boutonne les gros boutons sur lui</p> <p>L'enfant sait boutonner sur un vêtement ayant de grands boutons (tels que manteaux, gilets...) parfaitement visibles, facilement accessibles. Au sujet de la correspondance bouton-boutonnière, l'enfant fait correspondre le dernier bouton avec la dernière boutonnière et ferme son vêtement en boutonnant du bas vers le haut.</p>
5 ans	<p>S'habille seul</p> <p>Avec l'enfant, choisir préalablement ses vêtements selon la météo et les circonstances, les déposer sur son lit dans l'ordre où il doit les enfiler pour s'habiller. Son habillement est désormais de sa responsabilité quotidienne.</p>
5 ans	<p>Fait des nœuds simples</p> <p>L'enfant connaît les gestes nécessaires pour parvenir à faire des nœuds simples, par exemple sur une chaussure placée en face de lui : prendre chaque bout du lacet entre le pouce et l'index de chaque main, croiser les deux bouts, puis les lâcher, prendre un bout et le passer sous le croisement, puis tirer sur les deux bouts.</p>
6 ans	<p>Reconnaît les vêtements qui lui appartiennent</p> <p>L'enfant identifie ses vêtements, personnalisés par une forme (anorak, manteau...), une couleur, le système de fermeture, ou encore son prénom, l'emplacement où ils sont rangés. La bonne habitude de ranger les vêtements toujours au même endroit en facilite grandement la reconnaissance.</p>
6 ans	<p>Choisit des vêtements en fonction du temps</p> <p>L'adulte a appris à l'enfant les différents comportements adéquats en matière d'habillement en fonction du temps (exemple : Il fait froid, enfiler ton manteau). Et l'enfant adapte facilement seul son habillement aux conditions météorologiques qui se présentent.</p>
6 ans	<p>Choisit des vêtements en fonction des activités qu'il va faire</p> <p>L'enfant a appris à adapter son choix de vêtements en fonction des activités qu'il va faire (exemple : Tu vas faire de la peinture, mets ton tablier).</p>

6 ans	<p>Insère le bout d'une fermeture à glissière dans le curseur</p> <p>L'enfant a compris comment fonctionne une fermeture à glissière. L'enfant sait insérer le bout de la fermeture dans le curseur, d'abord avec de gros fermoirs, tenus par l'adulte ; puis seul, et sur un vêtement porté.</p>
6 ans	<p>Met des petits boutons sur lui</p> <p>L'enfant réussit maintenant à mettre des petits boutons, cousus aux poignets des chemises et chemisiers, et aux cols.</p>
7 ans	<p>Lace ses chaussures</p> <p>L'enfant a appris la méthodologie du deuxième nœud : faire une boucle avec un des deux bouts du lacet, tourner l'autre bout du lacet autour de la boucle, et passer ce bout du lacet sous la boucle, puis tirer sur les deux boucles. Il est possible, au lieu de tourner le lacet autour de la boucle, de faire deux boucles et de réaliser avec un nœud simple.</p>
8 ans	<p>Change ses habits lorsqu'ils sont sales</p> <p>L'enfant sait pourquoi il est important de changer le vêtement sale. Et comment procéder à cette action : choisir un autre habit. Cette attitude devient réflexe pour lui.</p>
9 ans	<p>Ferme des boutons-pressions, des agrafes</p> <p>L'enfant connaît les gestes utiles pour fermer bouton-pression : tenir la partie inférieure tout en poussant sur la partie supérieure ; et agrafe : tenir l'anneau tout en introduisant l'agrafe. Il y parvient d'abord avec de très gros boutons-pressions ou agrafes ; et sur des vêtements placés devant lui sur une table. Puis sur ses propres vêtements ; et avec des plus petits boutons-pressions et agrafes.</p>
9 ans	<p>Choisit la paire de chaussures adaptée au temps</p> <p>L'enfant a appris les fonctions de ses paires de chaussures selon le temps, et à en tenir compte lorsqu'il s'habille.</p>
10 ans	<p>Pense à changer ses sous-vêtements</p> <p>La meilleure manière, avec les enfants, d'arriver à ce qu'ils pensent à changer de sous-vêtements est d'installer une régularité quasi réflexe. Il convient donc de donner des repères stables à l'enfant lui permettant d'une part, de savoir qu'il doit changer certains vêtements, et d'autre part d'y penser (exemple : Instituer avec lui des rites : après le bain, changer ses sous-vêtements et ne jamais remettre les sales...). Il s'agit ici d'installer des habitudes.</p>
12 ans	<p>Met un soutien-gorge</p> <p>L'adolescente fixe les crochets de son soutien gorge, d'abord devant elle, s'aidant éventuellement d'un miroir, pour avoir le contrôle de la vue dans ce geste ; puis le retourne pour le mettre en place. Lorsque la jeune fille aura plus de facilité dans ce geste de mettre un soutien gorge, elle pourra le fixer d'emblée dans son dos.</p>
12 ans	<p>S'habille en fonction des circonstances, par exemple : pour une cérémonie, ...</p> <p>En grandissant, chaque jour au moment de l'habillement, l'enfant fait le choix de ses habits, y compris maintenant de façon adéquate en tenant compte des circonstances, cérémonies... de la journée.</p>

Prendre ses repas (manger et boire)

Définition de l'activité

Coordonner les gestes nécessaires pour consommer des aliments qui ont été servis, les porter à la bouche, selon les habitudes de vie culturelles et personnelles.

- Inclusion : couper sa nourriture, mâcher, ingérer, déglutir, éplucher, ouvrir.
- Exclusion mais coté par ailleurs : faire ses transferts, se déplacer à l'intérieur, à l'extérieur (installation pour prendre ses repas).
- Exclusion : préparer des repas, se servir du plat collectif à l'assiette.

Les comportements alimentaires pathologiques correspondent à l'activité « prendre soin de sa santé ». Cette dernière n'est pas une activité permettant de déterminer l'éligibilité à la PCH.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Fréquence : La fréquence de non-réalisation de l'activité est considérée comme pouvant porter atteinte à la santé de la personne dès lors que : Les fausses routes surviennent quasiment toutes les semaines. Ou, la personne prend elle-même l'initiative de boire ou manger moins d'une fois par jour.

Ou, la personne ne peut pas toujours mâcher, déglutir les aliments et boissons et ce problème survient plusieurs fois par mois, ou il ne survient que par périodes mais d'une durée excédant un à quelques jours selon le type de difficulté rencontrée.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne coordonne les gestes nécessaires pour consommer des aliments servis, pour les porter à la bouche, selon ses habitudes de vie culturelles et personnelles. Elle coordonne les gestes nécessaires pour prendre une boisson, la porter à la bouche et la consommer selon les usages, mélanger, agiter et verser des liquides à boire.
- 2 = La personne est capable de manger et boire même si pour cela elle doit utiliser une stratégie particulière, ou dans un temps majoré, ou que cela lui demande un effort conséquent ou occasionne des douleurs. Parfois l'activité n'est pas complètement réalisée, mais ce n'est pas suffisamment fréquent ou durable pour porter atteinte à sa santé.

Les éventuelles fausses routes sont peu fréquentes.

- 3 = La personne ne peut pas toujours manger ou boire : La personne ne réalise pas toujours spontanément l'activité, ou ne prend pas souvent l'initiative de boire et manger, ou la personne ne peut pas toujours mâcher, déglutir les aliments et boissons et cela est suffisamment fréquent pour porter atteinte à sa santé. Ou, elle ne réalise pas la totalité de l'activité, par exemple elle ne peut jamais ouvrir un opercule, couper la viande, tartiner, ouvrir une bouteille, éplucher un fruit, boire de l'eau non gélifiée, manger des aliments non mixés..., ou la personne ne peut pas terminer l'activité compte tenu, par exemple, de la fatigabilité. Ou, la personne mange ou boit avec un résultat altéré de façon fréquente, par exemple elle présente des troubles de la déglutition, ou la personne n'utilise pas une méthode culturellement acceptable selon ses habitudes de vie (exemples : manger avec les doigts, manger en se salissant de façon excessive et systématique).

- 4 = La personne ne peut jamais ni manger ni boire, ou elle ne le fait jamais spontanément.

Support théorique

Motricité fine : praxies bucales (déglutions primaire et secondaire, mastication) et coordination oculo-motrice (praxies corporelles/manuelles)

Niveau d'arbitrage

AE - Accord d'experts

CIF

- b510 - s320 - d120, d550, d560

Age	Précisions
1 an	<p>Manifeste s'il a un aliment trop chaud dans la bouche</p> <p>Le nourrisson réagit s'il a un aliment trop chaud dans la bouche. Il s'agit là d'une réaction sensitive thermique. La chaleur ou le froid excessif d'un aliment en change et atténue le goût.</p>
1 an	<p>Commence à mâcher bouche fermée, la langue brassant les aliments</p> <p>L'adulte introduit les aliments latéralement sous les dents du bébé, qui ferme sa bouche. Alternativement le bébé avance et recule sa langue, la monte et la descend.</p>
1 an	<p>Attend d'avoir avalé une bouchée pour en prendre une autre</p> <p>L'adulte vérifie que le nourrisson a bien dégluti avant de lui laisser la possibilité de prendre la bouchée suivante. La descente de la glotte reste un bon indice de la déglutition effective. Il est important d'apprendre à l'enfant, dès son plus jeune âge, à prendre un certain temps pour son repas, même si, au départ cela amène quelques contraintes pour son entourage.</p>
1 an	<p>Mange des aliments écrasés</p> <p>Le nourrisson est capable de manger des aliments en purée ou écrasés, s'il retrouve la même consistance à chaque repas. Introduire les aliments plutôt dans un côté de la bouche du nourrisson que sur sa langue pour qu'il soit amené à déplacer le bol alimentaire afin de pouvoir déglutir. Il commence ainsi à mastiquer.</p>
1 an	<p>Mange des morceaux avec ses doigts</p> <p>Lorsque le nourrisson a dans sa main un morceau d'aliment, solide non friable, apprécié, il le porte jusqu'à sa bouche ; et non la tête vers sa main. La nourriture sera d'abord donnée en morceaux équivalents à une bouchée, puis supérieurs à une bouchée, enfin telle qu'elle se présente habituellement. Introduire ensuite des nourritures plus délicates, plus juteuses qui nécessitent un contrôle de la pression des doigts au moment de les saisir.</p>
1 an	<p>Boit à la tasse</p> <p>Le nourrisson peut soulever une tasse contenant une petite quantité de jus de fruit ou de lait pour boire. Puis il remet la tasse sur la table. Lorsque le nourrisson est capable de boire seul sans renverser, il est possible d'augmenter</p>

	peu à peu la quantité de liquide dans la tasse.
2 ans	<p>Mange seul, à la cuillère, des petits morceaux</p> <p>Le petit enfant mange seul à la cuillère des petits morceaux (pudding, flan...) : il saisit la cuillère par le manche, la guide en direction de sa bouche. Il peut mettre la cuillère dans une assiette fixée sur la table, et la charger. Au début cela sera plus facile pour le petit enfant avec des mets appréciés, lorsqu'il a faim et n'est pas fatigué.</p>
2 ans	<p>Fait le mouvement de lécher une glace, une sucette, ...</p> <p>Le petit enfant est capable de sortir sa langue. L'adulte tient la glace ou la sucette et la fait remonter le long de la langue de l'enfant, répétant plusieurs fois le mouvement.</p>
2 ans	<p>Tient son verre avec ses deux mains</p> <p>Lorsque l'enfant a soif, le petit enfant place ses deux mains autour du verre, le tient seul, étant autonome dans le boire à deux mains. Ne pas emplir le verre complètement pour faciliter la manipulation.</p>
3 ans	<p>Mange seul</p> <p>L'enfant est installé avec le reste de la famille au moment du repas. Il a à sa disposition les couverts dont il a besoin : fourchette, cuillère, verre... et les aliments lui sont donnés en petites portions. Il se nourrit seul comme les autres convives, l'adulte lui offrant un peu d'attention.</p>
4 ans	<p>Préfère la fourchette</p> <p>L'enfant pique avec sa fourchette les aliments les plus divers, utilisant de façon autonome cet ustensile.</p>
4 ans	<p>Etend du fromage avec le couteau</p> <p>L'enfant sait tartiner sur une tranche de pain. Il tient la tartine avec sa main non dominante, et son couteau avec sa main dominante. Il prélève la matière à étaler et la dépose sur le pain, puis l'étale sur toute la tranche avec la lame du couteau placée de biais sur la tartine. Au début l'enfant y parvient avec des aliments mous et stables, tels que la crème de gruyère, et sur une planchette à tartiner fixe ; puis avec du beurre dur, du miel, des confitures ou encore des compotes comportant des fruits entiers, et dans son assiette.</p>
4 ans	<p>Se verse à boire avec une petite bouteille</p> <p>L'enfant maîtrise le geste de remplir un verre avec une petite bouteille en saisissant à deux mains la petite bouteille, puis en tenant le verre d'une main et la bouteille de l'autre. Au début avec peu de liquide dans la petite bouteille, progressivement avec plus de quantité.</p>
4.5 ans	<p>Tient sa timbale dans une main</p> <p>L'enfant, au cours des repas, saisit la timbale d'une main, et la tient bien en main pour boire sans en renverser le contenu.</p>
5 ans	<p>Découpe une tranche de jambon</p> <p>L'enfant découpe une tranche de jambon, piquant la tranche et la maintenant fixe avec sa fourchette placée dans sa main non dominante, le couteau positionné correctement dans sa main dominante, et faisant un mouvement de</p>

	va et vient. L'enfant va s'entraîner progressivement à couper d'autres aliments ou matières.
5 ans	Déballer un paquet de chips, de bonbons, ... Déballer un paquet de chips, de bonbons... nécessite de la force dans les mains, et une certaine dextérité pour empoigner le paquet et le déchirer.
5 ans	Est capable de prendre son repas de midi dans une durée habituelle pour un adulte Il s'agit d'une éducation à l'alimentation et aux rites sociaux qui s'y rapportent ; le repas en fait partie. L'enfant apprend à percevoir quand il doit se hâter dans la prise du repas, et vice versa ; intégrant la durée habituelle d'un repas.
6 ans	Coupe sa viande L'enfant coupe de la viande sur une assiette, d'abord fixée, avec un couteau adapté à ses possibilités gestuelles et à l'aliment à découper. Pour maintenir la nourriture, donner à l'enfant une fourchette coudée.
6 ans	Ne salit pas la table en mangeant Cette aptitude à garder l'environnement de l'assiette propre ne s'acquiert guère avant cet âge ; d'où la nécessité pour l'adulte d'être patient, d'attendre que la maladresse physiologique de l'enfant s'estompe progressivement.
6 ans	Verse à boire avec une bouteille d'un litre L'enfant sait verser à boire. Il s'assure de la stabilité de sa prise en main de la bouteille. Il doit aussi vérifier que le verre est posé de façon stable. Le volume de la bouteille est augmenté progressivement jusqu'à un litre.
8 ans	Pèle un légume ou un fruit L'enfant procède, avec sa main non dominante, à la préhension du fruit ou du légume, en choisissant la consistance en fonction de ses possibilités de contrôle de leur saisie. L'enfant prend l'éplucheur dans sa main dominante. Il connaît les tâches à exécuter, notamment le sens de la coupe : effectuer toujours le même mouvement, c'est le fruit ou le légume qui pivote. Puis l'enfant apprend à peler avec un petit couteau de cuisine.
8 ans	Coupe du pain L'enfant a intégré le schéma de la main fixe qui maintient l'objet (en l'occurrence l'aliment), et de la main dominante (souvent) qui effectue le mouvement, ici celui de la découpe, du tranchage. Privilégier l'usage de couteaux possédant des dents, facilitant la découpe du pain. L'enfant connaît les dangers inhérents à ce genre de manipulations, et sait comment les éviter : toujours couper vers l'extérieur, garder une distance minimale entre le couteau et la main fixe, ne jamais approcher ses doigts d'un couteau à pain à lame coupante fixe.
8 ans	Ouvre une bouteille Là encore, le geste utile nécessite qu'une main reste fixe pour tenir l'objet tandis que l'autre main, la dominante, effectue le mouvement de dévissage. L'enfant doit parfois développer une certaine force manuelle.
8 ans	Sait se servir selon son appétit Se servir selon son appétit, c'est savoir s'arrêter de manger quand survient la

	sensation de satiété. Une régularité dans la distribution des repas donne à l'enfant des points de repères : horaires, quantités correspondant à ses besoins. L'enfant sait exprimer la sensation de faim ; ce qui va l'amener progressivement à se servir seul, selon son appétit.
--	---

Parler

Définition de l'activité

Produire des messages faits de mots, de phrases et de passages plus longs porteurs d'une signification littérale ou figurée comme exprimer un fait ou raconter une histoire oralement.

- Exclusion : produire des messages non verbaux.

Paramètres spécifiques à cette activité

- La barrière de la langue ainsi que la question du sens du discours (propos délirants) n'entrent pas en ligne de compte dans la cotation de la difficulté pour cette activité.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne s'exprime oralement, spontanément, de manière intelligible en utilisant des mots et des phrases. Elle est capable de raconter une histoire (même si l'histoire est totalement délirante).
- 2 = La personne s'exprime oralement :
La personne peut mettre du temps pour formuler ses phrases mais elle arrive à se faire comprendre.
Ou, la personne peut avoir des difficultés d'articulation ou des difficultés d'élocution (par exemple un bégaiement), elle peut avoir des difficultés dans la prononciation ou la formulation des phrases, mais elle arrive à s'exprimer au prix d'efforts et avec du temps.
- 3 = La personne s'exprime oralement mais très partiellement, ce qui entrave sa communication de manière conséquente :
Il arrive que la personne ne s'exprime pas du tout ou parle de façon inintelligible et cela est suffisamment fréquent pour entraver la communication.
Ou, la personne arrive à dire des mots mais est incapable de faire des phrases entières.
Ou, la personne a des difficultés d'articulation qui entravent de manière conséquente la compréhension globale de ses phrases, par exemple la personne ne peut se faire comprendre que par son entourage.
- 4 = La personne est incapable de s'exprimer oralement (par exemple aphasie totale), ou de formuler des mots et des phrases compréhensibles au sens littéral ou figuré.

Support théorique

Praxies bucofonatoires - Développement cognitif (permanence de l'objet/représentation mentale, intentionnalité, imitation, symbolisme)

Auteurs

Bruner J.S. - Chevrie-Muller C. - Piaget J. - Spitz R.A. - Tourette C. - Vygotsky L.S.

Niveau d'arbitrage

A - Fort niveau de preuve

CIF

- b16710, b310, b320, b330 - s340 - d330 - e1100

Age	Précisions
0.5 an	<p>Vocalise avec des sons de différentes tonalités en fonction de ce qu'il ressent</p> <p>Le bébé maîtrise assez bien son émission de vocalises. Il leur donne une tonalité différente selon ce qu'il désire exprimer : faim, douleur, contentement. Sa mère reconnaît les diverses significations des vocalises de son bébé et peut ainsi répondre à ses besoins. Si elle n'y est pas attentive, ce dernier peut se mettre à pleurer.</p>
1 an	<p>Dit quelques mots</p> <p>Le petit enfant a appris à répéter des syllabes, qui ensuite forment des mots : pa-pa, ma-man, bon-bon, nou-nours... Puis il répète deux syllabes différentes : au-to, pou-pée...</p>
2 ans	<p>Associe deux mots tels que voiture - papa</p> <p>Lorsque le petit enfant exprime deux mots accolés, l'adulte lui signifie que son message est compris en lui donnant ce qu'il demande, et en reformulant dans une phrase courte et simple ce qu'il a voulu dire (exemple : L'enfant émet : auto papa ; l'adulte reprend : tu veux aller dans l'auto de papa ?). L'adulte suscite la création de telles phrases en émettant un mot (dans l'exemple : Auto...), attendant le second mot (dans l'exemple : Papa).</p>
3 ans	<p>A un vocabulaire de plus de deux cents mots</p> <p>Le petit enfant étoffe progressivement son vocabulaire et développe sa mémoire. Il peut ainsi retenir plusieurs mots, et même des petites phrases. Leur acquisition sera facilitée si l'enfant découvre les nouveaux mots avec le support d'objets ou d'événements réels.</p>
3 ans	<p>Fait de petites phrases</p> <p>L'enfant entend des phrases, qu'il mémorise. La répétition à l'identique de la lecture de petites histoires facilite ce processus mnésique. Il commence à exprimer en situation réelle des petites phrases comportant un verbe. L'adulte fait alors un travail de réajustement : reprise du sens de la phrase, redite de la phrase au moment opportun.</p>
4 ans	<p>Donne des explications précises sur ce qu'il désire, par exemple : une voiture bleue avec des roues jaunes</p> <p>L'enfant développe des goûts, des idées et acquiert la possibilité de les exprimer. Il apprend à être précis dans l'expression de ses désirs, utilisant des adjectifs (exemple : Une voiture bleue avec des roues jaunes). L'adulte doit encore prendre son temps pour l'écouter.</p>
4.5 ans	<p>Interroge l'adulte pour connaître l'usage de certains objets</p> <p>L'enfant est très observateur et n'hésite pas à poser des questions pour avoir des</p>

	informations sur l'usage de certains objets. Y répondre favorise l'envie d'apprendre.
5 ans	Utilise fréquemment des phrases bien structurées grammaticalement, par exemple : je suis allé en courses avec maman L'enfant utilise des phrases de plusieurs mots. Les structurer correctement sur le plan grammatical reste encore difficile car il s'agit d'acquis récents.
5 ans	Rapporte deux événements en respectant l'ordre dans lequel ils se sont déroulés L'enfant peut raconter deux événements successifs dans l'ordre où ils se sont déroulés. Il peut remettre une chronologie dans un récit raconté dans le désordre par l'adulte.
5 ans	Commente un événement qui est arrivé à un proche A cet âge, l'enfant saisit bien les conversations, et certaines situations. Aussi, il peut tenter de les évoquer, son vocabulaire et ses capacités d'enchaînement d'idées et de construction de phrases le lui permettant. Mais l'enfant est encore dans l'illusion de la toute puissance de l'adulte, qui connaît tout ce qu'il vit, ce qui amène parfois ce dernier à avoir des difficultés à saisir le récit de l'enfant si celui-ci n'en exprime pas bien les circonstances, devant alors lui poser des questions.
6 ans	Explique la consigne donnée par l'adulte L'enfant saisit si le message est une petite consigne et la transmet. Pour ce faire il doit comprendre la signification des consignes, et aussi savoir les expliquer. Un support tel qu'un objet significatif l'aidera au début à mémoriser.
7 ans	Met une bonne prononciation et articulation lorsqu'il parle L'enfant répète, puis s'exprime, en respectant articulation, ponctuation et intonation appropriées : monter la tonalité de sa voix au bon endroit, marquer un petit temps d'arrêt au changement de phrase. Une mobilité orobuccale est nécessaire pour qu'il y parvienne correctement.
8 ans	Pose sa question différemment s'il n'a pas été compris L'enfant réalise que l'adulte n'a pas compris ce qu'il a exprimé. Il recommence alors sa demande en la reformulant différemment, l'adulte l'aidant à respecter la forme interrogative, et à faire émerger l'objet du questionnement en citant succinctement le thème (exemple : C'est au sujet de l'anniversaire de papa ; alors l'enfant pose ses questions : Fait-on un cadeau ?).
8 ans	Raconte ce qu'il a vécu dans un langage bien organisé L'enfant a souvent plaisir à raconter son vécu de chaque jour. Ceci implique qu'il sache rapporter des événements, leur succession. Il a le souci de s'exprimer en utilisant des phrases grammaticalement correctes.
9 ans	Sait utiliser le tu et le vous à propos Le vouvoiement se met en place bien après le tutoiement, c'est une question de politesse, de culture, de convenances. Cette notion est développée à l'école primaire, l'adulte précisant simplement, dans chaque situation de la vie quotidienne, s'il est opportun de tutoyer ou de vouvoyer.

10 ans	<p>Utilise facilement des mots propres pour décrire une histoire</p> <p>L'enfant, qui a acquis des connaissances, peut les utiliser dans ses écrits. Il commence à vérifier dans le dictionnaire le sens des mots, s'ils traduisent bien ce qu'il souhaite dire, certains mots ayant des sens différents selon leur contexte.</p>
10 ans	<p>Peut décrire la commune où il habite</p> <p>L'enfant situe son lieu d'habitation, a acquis progressivement des détails sur sa ville, sa région... lors de visites de monuments, de lectures de fascicules, dépliants, journaux locaux, de conférences ... consacrés à leurs particularités et développement. Il peut exposer ses connaissances à des visiteurs.</p>
10 ans	<p>Commence à utiliser des mots ayant un sens abstrait</p> <p>L'enfant a repéré que la langue française comprend de nombreuses complexités. Il tente d'utiliser à bon escient des mots ayant un sens abstrait.</p>
10 ans	<p>A la notion de sens propre et de sens figuré</p> <p>Certains mots ont un sens propre et un sens figuré (exemple : L'expression : c'est le jour et la nuit, a un sens propre de situation dans le déroulement temporel et un sens figuré de contraste).</p>

Entendre (percevoir les sons et comprendre)

Définition de l'activité

Percevoir les sons et comprendre la signification littérale et figurée de messages en langage parlé, comme comprendre qu'une phrase énonce un fait ou est une expression idiomatique.

- Inclusion : traitement de l'information auditive par le cerveau.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Adverbe « spontanément » est sans objet pour cette activité.
- Il n'y a pas de cotation 9 « sans objet » pour cette activité qui est attendue et mesurable pour chaque personne quel que soit son âge.
- L'environnement standard comprend pour cette activité les conversations, aussi bien en face à face qu'en groupe. Il s'agit d'un environnement modérément bruyant et non de conditions sonores extrêmes.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne perçoit toujours correctement les sons et les comprend dans les circonstances habituelles d'ambiance sonore (il est normal d'entendre mal dans une ambiance sonore forte ou dans un environnement bruyant : foule, rue...).
- 2 = La personne peut n'entendre qu'une partie des sons (graves ou aigus), ou ne pas toujours comprendre les messages, ou ne pas toujours percevoir les sons, mais ce n'est pas suffisamment fréquent pour entraver notablement la vie quotidienne. Ou, la perception et la compréhension sont en général possibles, même au prix d'efforts de concentration importants, ou grâce à des stratégies d'écoute adaptées (augmentation de la puissance d'émission du son, tourner la tête en direction du son, faire répéter...).
- 3 = Le résultat est altéré, il y a un défaut de compréhension du message : La personne n'entend qu'une partie des sons (graves, aigus), ce qui entraîne la

plupart du temps un défaut de compréhension du message et constitue une entrave notable dans la vie quotidienne.

Ou, la personne perçoit tous les sons mais ne les comprend pas toujours, et c'est suffisamment fréquent pour entraver notablement la vie quotidienne.

Ou, la personne ne perçoit pas toujours les sons, ou dans certaines circonstances (par exemple en réunion) elle ne comprend pas le sens, et c'est suffisamment fréquent pour entraver notablement la vie quotidienne.

- 4 = La personne ne perçoit jamais aucun son ou la personne ne comprend jamais les messages qu'elle perçoit.

Support théorique

Intégrité sensorielle (jusqu'à 3 ans : acquisition de la discrimination auditive) - Sens extéroceptif (réaction aux sons, comportement d'orientation) - Intégration/signification (représentation mentale)

Auteurs

Lejeune B. - Baby tests

Niveau d'arbitrage

A - Fort niveau de preuve

CIF

- b1560, b16700, b230 - s110, s250, s260 - d115, d310

Age	Précisions
0 an	<p>Sursaute au bruit soudain</p> <p>In utero les sons sont transmis au bébé par l'intermédiaire de l'eau ; il perçoit alors plutôt les sons graves que les sons aigus. A la naissance, son oreille est apte à capter toutes sortes de bruits ; il est très sensible à la voix humaine. L'adulte placé à quelques mètres crée un bruit soudain (exemple : Frappe dans les mains), et observe les réactions du bébé, s'il réagit en sursautant.</p>
0.5 an	<p>Cherche de plus en plus avec ses yeux d'où viennent les sons</p> <p>La source sonore est placée d'abord dans l'axe du regard du bébé, pour favoriser sa fixation. Le bébé recherche visuellement le jouet sonore lorsqu'il se déplace sur le côté.</p>
1 an	<p>Dirige sans hésiter son attention vers un son ou une voix qui l'attire</p> <p>Le nourrisson, à cet âge, identifie de nombreux sons, particulièrement ceux qui présentent de l'intérêt pour lui : émanant des personnes familières, des préparatifs du repas. Et il dirige sans hésiter son attention vers un son ou une voix qui l'attire.</p>
1 an	<p>Comprend le non</p> <p>Le nourrisson comprend la signification d'un non ferme et clair, émis lorsqu'il a un comportement inadéquat, s'interrompant en réponse au non émis par l'adulte.</p>
1 an	<p>Réagit à son prénom</p> <p>Le nourrisson développe progressivement la capacité de réagir à son prénom.</p>
1 an	<p>Met en corrélation le mot et l'objet</p>

	Le nourrisson connaît quelques mots, qui lui sont proposés en corrélation avec les personnes ou objets correspondants (exemples : Quand la mère dit : gâteau, elle montre le gâteau). Ce jeu, ayant une optique d'apprentissage, plaît au nourrisson.
1.5 an	Identifie tous les bruits familiers Le berceau du petit enfant est installé dans les différentes parties de la maison où il entend parler, rire, chanter, répondre au téléphone, préparer les repas... L'adulte repère les réactions du petit enfant lorsque des sons familiers sont produits : babillages, gazouillis, gestes, attention, recherche visuelle ...
2 ans	Montre du plaisir lorsque l'adulte lui fait entendre des musiques rythmées Les musiques plus rythmées favorisent un début de participation gestuelle par le petit enfant.
2 ans	Comprend beaucoup de mots Le petit enfant continue à enrichir son vocabulaire compris. L'adulte lui présente régulièrement des objets moins familiers, les lui nomme.
3 ans	Écoute une petite histoire L'enfant écoute une petite histoire même sans le support de l'image, parce qu'il saisit le sens de nombreux mots. Il est capable de répondre à des questions très simples portant sur l'histoire, permettant d'apprécier ce qu'il en a compris.
4 ans	Comprend des phrases comportant trois parties L'adulte donne trois consignes à l'enfant, au début ayant trait au même thème (exemple : Mets-toi à table, prends ta serviette, et mange), en décomposant bien les trois parties de la phrase. L'enfant peut les exécuter. L'adulte complexifie les demandes graduellement, notamment en diversifiant les informations (exemple : Ta marraine vient cet après-midi, range ta chambre et prends un bain).
4 ans	Répond aux questions : où ? comment ? Les questions : où et comment sont intégrées par l'enfant par une démonstration claire de la signification de ces mots (exemples : Où as-tu rangé ton pyjama ? Comment vas-tu à l'école ?).
7 ans	Discrimine des sons peu différents Les sons peu différents sont souvent en lien avec une orthographe non identique, qui est un support lors de ce travail (exemples : Est / ait. Ou / où). Ou encore dus à des nuances liées aux formes verbales (exemple : La forme passive : Camille embrasse son petit frère : Camille est embrassée par son petit frère).
7 ans	Les bruits habituels ne le dissipent pas dans ce qu'il fait L'enfant développe progressivement des capacités d'attention, qui lui permettent de sélectionner et d'éliminer les sources sensorielles dissipantes, et ainsi de rester concentré à sa tâche. Les sons, les bruits, les voix de l'environnement sont souvent soudains, irréguliers, séquentiels, de durée variable. L'enfant apprend à ne pas en tenir compte par moments. Il sera par contre en alerte pour les bruits inconnus.

Voir (distinguer et identifier)

Définition de l'activité

Percevoir la présence de la lumière, la forme, la taille, le contour et la couleur du stimulus visuel.

- Inclusion : traitement de l'information visuelle par le cerveau.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Adverbe « spontanément » est sans objet pour cette activité.
- Il n'y a pas de cotation 9 « sans objet » pour cette activité qui est attendue et mesurable pour chaque personne quel que soit son âge.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne perçoit toujours la lumière, distingue correctement la forme, les contours, la taille, la couleur et identifie toujours correctement le stimulus visuel, dans les conditions habituelles (jour et nuit).
- 2 = La vision peut être altérée mais ce n'est pas suffisant pour entraver notablement la vie quotidienne.
Par exemple : l'acuité visuelle, ou la perception des couleurs, des formes, des contours, ou le champ visuel, ou la vision de nuit sont altérés mais le stimulus visuel est identifié la plupart du temps et cela n'entrave pas les activités de la personne. Ou, la personne voit et identifie les stimuli visuels mais au prix d'efforts ou grâce à des stratégies adaptées (augmentation de l'intensité lumineuse, modification des contrastes...).
- 3 = La personne voit de façon altérée :
La personne ne perçoit et ne distingue les objets que le jour ou que la nuit, ou l'acuité ou le champ visuel sont altérés de telle manière que l'identification du stimulus visuel est suffisamment altérée pour entraver notablement la vie quotidienne.
Ou, la personne perçoit la lumière mais ne peut percevoir la forme, les contours, la taille, la couleur, ce qui ne permet pas d'identifier le stimulus visuel la plupart du temps.
Ou, la personne perçoit la lumière, peut distinguer et identifier les stimuli visuels mais uniquement au centre, ou en périphérie, ou d'un seul côté (une partie du champ visuel).
- 4 = La personne ne perçoit jamais la lumière, ni ne distingue la forme, les contours, la taille, la couleur du stimulus visuel, ou la personne distingue les objets mais ne peut jamais les identifier.

Support théorique

Intégrité sensorielle (jusqu'à 4,5 ans : acquisition de la discrimination visuelle) - Sens extéroceptif (réaction aux divers stimuli visuels, comportement d'orientation) - Intégration/signification (représentation mentale)

Auteurs

Bullinger A. - Génicot R. - Baby Tests

Niveau d'arbitrage

A - Fort niveau de preuve

CIF

- b1561, b1565, b210 - s110, s220, s230 - d110

Age	Précisions
0 an	Ferme les yeux lorsqu'un faisceau lumineux arrive tout près de ses yeux Lorsque l'adulte approche un faisceau lumineux des yeux du bébé, celui-ci ferme les yeux, gêné ; ayant la même réaction que tout individu.
0.5 an	Regarde activement partout en déplaçant tête et yeux Le bébé est installé pour qu'il ait dans son champ de vision très proche un objet coloré présenté par l'adulte, ce dernier attirant son attention ; le bébé fixe alors l'objet. Puis l'adulte s'éloigne un peu, déplaçant le jouet horizontalement et verticalement ; le regard du bébé reste fixé sur le jouet, le suivant dans ses déplacements. Puis le nourrisson repère des éléments de son environnement, l'adulte s'en rapprochant pour attirer son attention.
0.5 an	Est sensible aux luminosités Le bébé est soumis à des luminosités différentes par sa vie quotidienne. Il mange dans une pièce éclairée, dort dans une chambre sombre, sort au soleil... L'adulte cache les yeux du bébé avec ses mains, puis il les retire pour lui faire percevoir l'obscurité et la lumière, les différences de luminosité. Observer ses réactions, et surtout s'il réagit.
1 an	Étend sa main pour saisir de petits objets dès qu'il les perçoit Le nourrisson va assez systématiquement ramasser les objets qu'il voit. Sa vision lui permet de visualiser des objets assez petits. Et il étend sa main pour les saisir.
1 an	Identifie les personnes de son environnement habituel, placées à deux mètres de lui Le nourrisson commence à identifier les personnes qui lui sont familières lorsqu'elles s'approchent de lui.
1 an	Place le jouet qu'il a attrapé devant ses yeux et le regarde Installer le bébé pour que ses mains soient dans son champ de vision. Lui faire saisir un jouet coloré. L'aider à le ramener devant ses yeux. Si nécessaire, l'agiter pour qu'il produise du bruit, le rendant plus attractif.
1.5 an	Peut porter son regard à droite puis à gauche et vice-versa, c'est-à-dire traverser la ligne médiane Le petit enfant maîtrise maintenant bien la poursuite oculaire. Il peut porter son regard alternativement à droite puis à gauche, c'est-à-dire traverser la ligne médiane de son champ de vision, son regard étant attiré par un objet situé à sa droite puis à sa gauche.
1.5 an	Fixe un petit jouet qui se déplace à une distance de trois mètres Le petit enfant est installé assis, l'adulte tient un petit jouet à environ un mètre en direction de ses yeux. Quand ceux-ci convergent vers le jouet, l'adulte le déplace en l'éloignant progressivement dans diverses directions, l'enfant continue à le fixer.

4.5 ans	<p>Repère de fins contrastes de couleurs</p> <p>L'enfant cite la couleur ou réagit à chaque changement de tons de couleurs d'objets. Progressivement et graduellement, il repère des nuances, des contrastes plus fins.</p>
---------	--

Utiliser des appareils et techniques de communication

Définition de l'activité

Utiliser des appareils, des techniques et autres moyens à des fins de communication.

- Inclusion : utilisation d'appareils de communication courants tels que téléphone, télécopieur (fax), ordinateur.
- Exclusion : utilisation d'appareils de communication spécifiques tels que téléalarme, machine à écrire en braille, appareil de synthèse vocale, puisque l'activité est envisagée sous l'angle de la capacité fonctionnelle, sans aide technique, dans un environnement normalisé.

Paramètres spécifiques à cette activité

- Le fait de ne pas pouvoir se servir d'un appareil de communication courant, faute d'apprentissage, ne rentre pas en compte dans la cotation de la difficulté.

Description et cotation des difficultés

- 0 = La personne peut et sait utiliser des appareils et techniques visant à communiquer. La personne peut communiquer en utilisant des appareils ou techniques de communication appropriés.
- 2 = Il se peut que la personne ne puisse pas utiliser un appareil ou technique de communication mais cela n'entrave pas la communication. Il arrive que la personne ne puisse pas ou ne prenne pas l'initiative, mais cela n'est pas suffisamment fréquent pour gêner l'activité.
- 3 = La personne ne réalise pas toujours l'activité :
Il arrive que la personne ne puisse pas réaliser l'activité ou n'en prenne pas l'initiative et cela est suffisamment fréquent pour entraver la communication. Ou, la communication est entravée de façon conséquente et cela est lié à l'utilisation incorrecte ou partielle des appareils et techniques de communication.
- 4 = La personne ne peut jamais utiliser des appareils ou techniques de communication ou elle ne le fait jamais spontanément. Il suffit que la personne ne puisse jamais utiliser un téléphone (passer et recevoir un appel) pour qu'elle soit considérée comme ayant une difficulté absolue.

Support théorique

Représentation mentale de l'interlocuteur absent (rôle de la voix, rythme de la parole, mots/sujets connus) - Échange (localisation de la source sonore, écouter, tour de parole)

Niveau d'arbitrage

AE - Accord d'experts

CIF

- d360 - e125

Age	Précisions
3 ans	<p>Sait à quoi sert le téléphone</p> <p>Le petit enfant est souvent intéressé par le téléphone. A cet âge il aime surtout écouter la voix qu'il entend dans le combiné du téléphone. Il a encore du mal à parler car il ne voit pas son interlocuteur.</p>
5 ans	<p>Converse au téléphone</p> <p>L'enfant a pris de l'assurance au téléphone, et est maintenant capable de répondre à son interlocuteur. Souvent l'adulte doit encore le guider pour le contenu de l'échange, les réponses à donner... Lorsque l'enfant est à l'aise avec le maniement du téléphone, en général il se précipite pour le décrocher à chaque appel.</p>
7 ans	<p>Dit son numéro de téléphone</p> <p>L'enfant a appris le numéro de téléphone de son domicile. Ceci nécessite qu'il puisse mémoriser des séquences de chiffres.</p>
8 ans	<p>Répond correctement au téléphone</p> <p>L'enfant a pris beaucoup d'assurance et de facilité d'expression langagière, ce qui lui permet de répondre maintenant correctement au téléphone. L'accueil et la fin de la communication sont encore difficiles. De même que d'exprimer un message clair et assez court ; l'enfant peut s'aider d'un écrit pour ne pas oublier des informations.</p>
8 ans	<p>Compose un numéro de téléphone</p> <p>L'enfant marque sur une feuille de papier le numéro de téléphone qu'il souhaite composer, avec des gros chiffres. Les enfants ont souvent rapidement plus d'habileté que les adultes pour mémoriser des numéros de téléphone. Ils jouent à les réciter de mémoire.</p>
9 ans	<p>Utilise un carnet d'adresse</p> <p>L'enfant maintenant écrit des lettres, et sait qu'il doit inscrire sur les enveloppes les adresses de leurs destinataires. Il utilise aussi le téléphone et doit avoir accès aux numéros de ses correspondants. L'enfant a compris que sont répertoriés dans un carnet d'adresses adresses et numéros de téléphone par ordre alphabétique. Il a à sa disposition un carnet d'adresses très simple, dans lequel il inscrit les noms, adresses et numéros de téléphone de ses correspondants habituels : grands parents, parrain... Il le consulte.</p>
14 ans	<p>S'aide du traitement de texte</p> <p>Le jeune s'est familiarisé avec la technique de l'écriture et notamment sa structuration. Il est capable d'apprendre l'usage d'un logiciel : et comment utiliser le traitement de texte afin d'améliorer la présentation d'un écrit.</p>
14 ans	<p>Utilise internet pour approfondir ses recherches</p> <p>L'adolescent a acquis la capacité de se documenter grâce à différents ouvrages. Il peut aussi utiliser les nouvelles technologies d'information, internet, pour collecter des données telles que des adresses téléphoniques.</p>
14 ans	<p>Appelle les renseignements pour obtenir un numéro de téléphone</p> <p>L'adolescent est à l'aise dans le maniement du téléphone, et la recherche des</p>

	numéros dans un annuaire. Il apprend à appeler les renseignements pour obtenir un numéro de téléphone qu'il ne connaît pas, alors qu'il n'a pas à sa disposition l'annuaire nécessaire (numéros d'appel différents pour les renseignements nationaux et internationaux). Il doit oser appeler, préparer sa demande.
17 ans	<p>Sait comment s'adresser à un hôpital</p> <p>L'adolescent a appris comment appeler l'hôpital ou encore les pompiers, le Samu en cas de nécessité (voire la façon de s'y rendre, de se renseigner à son entrée, se déplacer à l'intérieur...).</p>